

Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic

Découverte des premières pointes à cannelure au Québec

Late Ice Age Hunters in the Megantic Lake Region

Discovery of the First Fluted Points in Québec

Claude Chapdelaine

Volume 34, Number 1, 2004

Présences autochtones de l'âge glaciaire à aujourd'hui

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082393ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082393ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Chapdelaine, C. (2004). Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), 3–20.
<https://doi.org/10.7202/1082393ar>

Article abstract

The first fluted points in Québec were found during the summer of 2003 at an archaeological site in the Mégantic Lake area. These discoveries, made by archaeologists from the Université de Montréal while conducting the Anthropology Department summer field school, push back the settlement of Southeastern Québec to more than 10 000 years BP. Late Ice Age hunters were probably exploiting caribou herds in a totally distinct environment compared to the present. Following a brief description of the site and its ecological position, the tool kit will be presented as well as its chronological significance. The implications of the fluted points discovery will be addressed along with insights on the hunters' way of life, annual cycle, and lithic network.



Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic

Découverte des premières pointes à cannelure au Québec

**Claude
Chapdelaine**

Département
d'anthropologie,
Université de
Montréal,
Montréal

IL Y A PRÈS DE VINGT ANS, j'écrivais, dans l'introduction d'un numéro thématique de cette revue (Chapdelaine 1985 : 3), que les archéologues devaient chercher les premières traces humaines de la période paléoindienne ancienne dans la région des Cantons de l'Est. J'appuyais alors l'hypothèse proposée par Jim Wright (1979 : 23). La proximité de sites paléindiens anciens connus du Maine (Gramly 1982, 1985) et du Vermont (Ritchie 1953) ainsi que l'existence de cols facilitant le passage des montagnes frontalières constituaient les principaux indices pour considérer l'Estrie comme une aire de recherche fort prometteuse.

Invité à présenter une communication au colloque annuel de l'Association canadienne d'archéologie à Ottawa en mai 2000, j'ai alors présenté un bilan des vingt-cinq dernières années de recherches le long de l'axe laurentien (1975-2000)¹. Probablement découragé à l'époque par le peu d'avancement dans ce chapitre de l'histoire du peuplement du Québec, j'ai réitéré l'absence de pointes à cannelure au Québec et je me suis risqué, dans ma conclusion, à prédire que la découverte de ces outils diagnostiques du Paléoindien ancien demeurerait encore un rêve qui ne devrait pas se concrétiser au cours du XXI^e siècle. L'objectif de cet article étant de présenter les deux premières pointes à cannelure trouvées au Québec, ma prédiction est aujourd'hui contredite, et le rêve s'est réalisé beaucoup plus tôt.

Les premiers témoins d'un passé qui remonte à plus de 10 000 ans ont été recueillis sur le site Cliche-Rancourt, du

nom des propriétaires, situé dans la région du lac Mégantic. Le code Borden est BiEr-14. Ces découvertes ont été effectuées dans le cadre de l'École de fouilles du département d'anthropologie de l'Université de Montréal durant la première semaine du mois d'août 2003.

Un récent numéro de cette revue portant sur la période paléoindienne (vol. XXXII, n° 3) révélait des indices ténus mais néanmoins suggestifs d'une présence paléoindienne ancienne dans les régions de Squatec (Dumais et Rousseau 2002) et de l'embouchure de la rivière Chaudière (Pintal 2002). Ces indices étaient les premiers qui permettaient d'ouvrir un dossier de discussion sur le premier chapitre de l'aventure humaine au Québec, mais l'absence d'objets diagnostiques et un cadre chronologique trop récent handicapaient les hypothèses formulées par ces auteurs. La découverte d'une composante paléoindienne ancienne dans la région du lac Mégantic, qui s'appuie essentiellement sur la mise au jour de pointes à cannelure – une procédure très commune en archéologie, étant donné la rareté des datations radiométriques –, accorde un certain crédit à ces interprétations sans toutefois les confirmer. L'axe de la rivière Chaudière pourrait avoir un jour constitué une route de migration paléoindienne, mais il faudra plus de données avant de pouvoir étudier cette possibilité. Nous reviendrons plus loin sur les implications de la découverte de pointes à cannelure dans la région du lac Mégantic sur l'histoire culturelle du Québec.

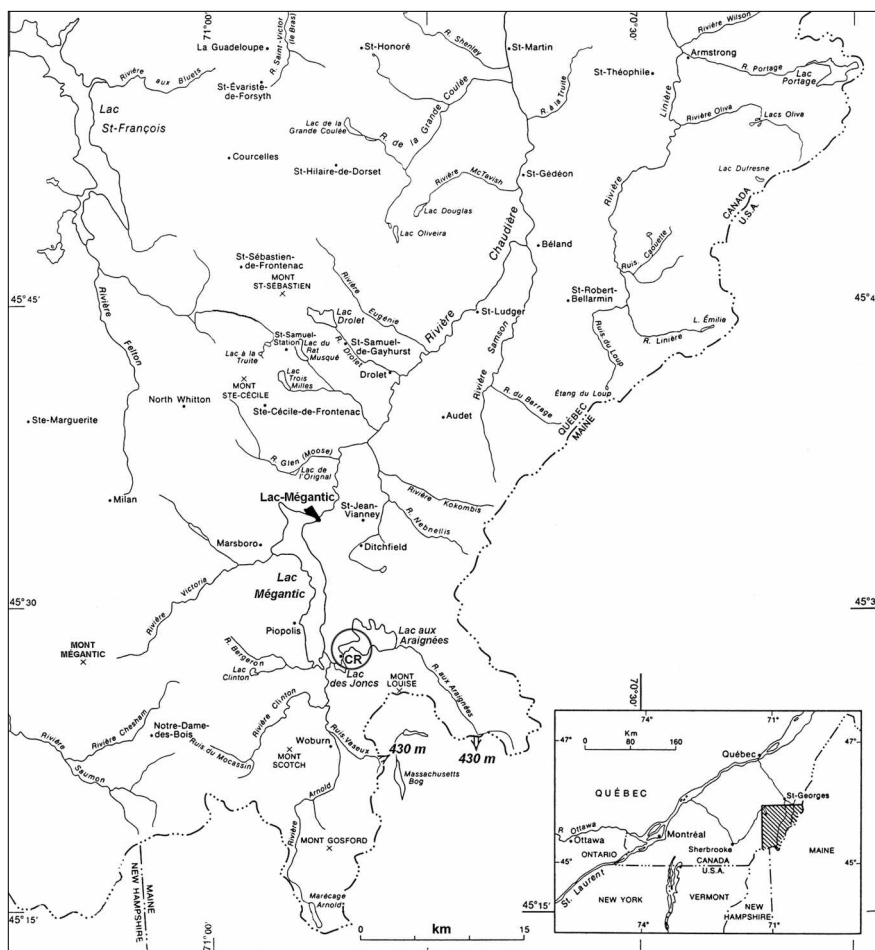


Figure 1
Localisation du site Cliche-Rancourt (CR) et des cols à 430 mètres
(Modifié à partir de Shilts 1981)

POSITION ÉCOLOGIQUE DU SITE CLICHE-RANCOURT

Le site est situé sur une bande de terre étroite séparant le lac aux Araignées du lac Mégantic (fig. 1). Cette bande de terre, pointant à 418 mètres au-dessus du niveau de la mer, est bien drainée à l'est par un versant très abrupt au-dessus de la rivière aux Araignées dont la cote d'altitude est actuellement d'environ 406 mètres. La partie ouest du replat sablonneux descend plus régulièrement vers le lac des Joncs, qui correspond à un prolongement du lac Mégantic. Des dépôts de sable pro-glaciaire datant de la fin du Pléistocène couvrent un till glaciaire d'au moins deux mètres (Shilts 1981). Cette bande de terre, découpée, au sud, par la rivière aux Araignées, est probablement une ancienne plage datant de l'époque où les eaux atteignaient la cote de 418 mètres. Par la suite, quand les eaux se stabiliseront autour de 410 mètres au-dessus de la mer, elle prendra la forme d'une longue pointe.

Le site occupe le sommet le plus élevé de cette bande de terre. L'altitude estimée est de 418 m pour la portion centrale au relief relativement plat. La dénivellation dans toutes les directions est très régulière et continue; le rebord de la terrasse à l'est est à moins d'un mètre plus bas que la zone productive en vestiges matériels (fig. 2). Le drainage semble avoir été une préoccupation dans le choix des occupants. La position

stratégique de l'emplacement semble également avoir joué un rôle déterminant. Situé à la jonction de deux plans d'eau importants, le site Cliche-Rancourt occupe un position intéressante pour les groupes qui pensaient intercepter le caribou, ou encore pour ceux qui voulaient retourner vers le sud en remontant la rivière aux Araignées pour rejoindre le bassin de la rivière Dead – et non pas en utilisant le bassin de la rivière Arnold et l'embranchement du ruisseau Vaseux, qui conduit directement à la source de la rivière Dead via le réseau d'étangs situés immédiatement de l'autre côté de la frontière aux États-Unis. Ces deux cols situés à une altitude d'environ 430 mètres constituent les passages les moins élevés pour passer du bassin hydrographique de la rivière Chaudière à celui de la rivière Kennebec au Maine. Ils ont d'ailleurs été des exutoires pour les eaux de fonte du glacier qui se déversaient vers l'Atlantique quand le niveau des eaux était supérieur à 430 mètres d'altitude (Shilts 1981 : 46-49).

La géomorphologie et la topographie du site s'inscrivent dans un cadre plus global dont l'histoire remonte à la fin du Pléistocène. La déglaciation du territoire est assez bien comprise avec l'identification de nombreuses moraines et eskers associés aux positions du glacier (Shilts 1981 : 49). La région du lac Mégantic est ainsi libre des glaces au plus tard vers 11 200 ans avant aujourd'hui ou (AA)². Le cadre chronologique précis des événements et des différentes phases demeure toujours un sujet pouvant

soulever un débat (Bornes 1985). Les montagnes frontalières qui séparent le Québec des États-Unis ont déjà été un arrêt significatif de l'inlandsis. À cette époque, il y a probablement 14 000 ans AA, les glaces couvrent toute notre aire d'étude. Plus tard, autour de 12 800 ans AA, un front glaciaire se trouve au nord du mont Mégantic, qui correspond au complexe morainique des Hautes Terres, et les eaux de fonte coulent vers l'océan Atlantique tant que le niveau des eaux est supérieur à 430 mètres (Parent et Occhietti 1999). Cette cote d'altitude correspond aux deux exutoires qui deviendront des cols favorables à la migration des animaux et des groupes humains. Durant cette phase, le milieu n'est pas propice à l'occupation humaine, les terres basses étant pour la plupart sous l'eau. Quand les glaces s'éloignent suffisamment de notre région et que les terres remontent et émergent sous l'effet du rebond isostatique, les zones bien drainées deviennent plus ou moins habitables à court ou moyen terme. La baisse des eaux du seuil de 430 mètres à celui qui prévaut actuellement, plus ou moins 396 mètres en tenant compte des barrages, est un processus dont la durée est inconnue. Des données indiquent la persistance d'un centre de dispersion tardiglaciaire vers 12 000 ans AA avec comme centre le mont Mégantic et les autres montagnes avoisinantes (Richard 1977 ; Painchaud 1993 dans Bhiry 2003 : 12).

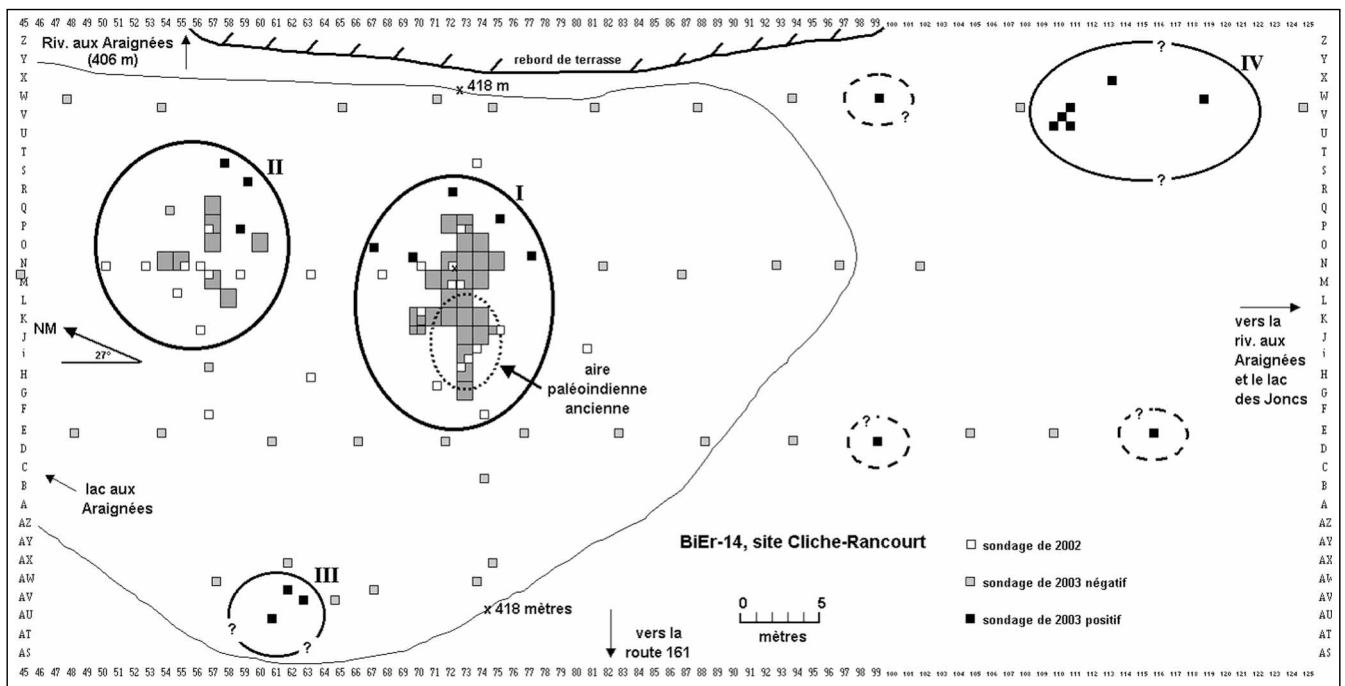


Figure 2
Les fouilles sur le site Cliche-Rancourt (BiEr-14)

Ce centre a certes pu influencer le climat et le drainage des eaux de fonte vers le Saint-Laurent par la rivière Chaudière. Le niveau des eaux est peut-être alors à une altitude approximative de 410 mètres, et il correspondrait à une stase suffisante pour déposer des sédiments sablonneux à plusieurs endroits au sud du lac Mégantic. Ce niveau des eaux autour de 410 mètres n'est pas daté et il serait beaucoup plus ancien que la date présumée de l'occupation paléindienne. Peu importe la date de cette stase lacustre autour de 410 mètres, la bande de terre du site BiEr-14 était alors déjà bien drainée, surplombant alors d'au moins huit mètres les eaux environnantes du lac proglaciaire Chaudière. À ce niveau de 410 mètres, le lac aux Araignées était une extension lacustre du lac Mégantic. Le seuil physique actuel entre les lacs Mégantic (et des Joncs) et aux Araignées est d'environ dix mètres. La création des rapides entre ces deux plans d'eau correspondrait au moment où les eaux du lac Mégantic auraient baissé sous la cote de 406 mètres.

Sans pouvoir préciser les dates de l'émergence des terres dans la région du lac Mégantic, cette région a été l'une des premières à être déglacée (Parent *et al.* 1985 : 23-24). Dès le moment où le niveau des eaux passe sous la barre de 430 mètres, un énorme lac est créé jusqu'à ce que le drainage puisse s'effectuer vers le nord en empruntant la rivière Chaudière (Larocque *et al.* 1983). Cette dernière est libre à partir du moment où les glaces libèrent la rive sud du Saint-Laurent. Cet événement date probablement autour de 12 000 ans. Si cette estimation est bonne, la baisse des eaux des lacs Mégantic et aux Araignées aurait pu se faire rapidement après la stase présumée qui aurait permis le dépôt de sables à plusieurs endroits à l'altitude de 410 mètres.

L'évolution bio-phytogéographique du territoire est liée à plusieurs facteurs, et la grande question demeure le rythme d'afforestation, passant d'abord par le développement d'une toundra et sa transformation en une taïga, pour finalement

laisser place à une pessière fermée. Le territoire à l'étude correspond à un haut-plateau appalachien entouré de montagnes, ce qui a pu influencer localement ou régionalement le maintien d'un climat froid et par extension prolonger l'existence d'un environnement dominé par la toundra. Cette persistance d'une végétation clairsemée, ou d'une taïga ouverte, pour la période allant de 10 800 à 10 200 AA, est nécessaire pour ceux qui favorisent l'hypothèse d'une exploitation saisonnière du caribou par les chasseurs paléindiens.

Les données palynologiques du côté québécois indiquent le maintien d'une toundra herbeuse et peut-être arbustive vers 10 800 AA (Richard 1985 : 46 et fig. 6 p. 49; 1977), et celles utilisées par les archéologues de la Nouvelle-Angleterre laissent toujours croire en la présence d'une toundra dans les zones les plus élevées (Spiess et Newby 2002; Bonnicksen *et al.* 1985; voir aussi Ridge 2003). Toutefois, la progression des forêts immédiatement au sud est très rapide et il y a lieu de croire que les groupes paléindiens entre 11 000 et 10 000 AA étaient adaptés autant à des environnements forestiers qu'à des environnements ouverts propices aux grands troupeaux de caribous. Une étude palynologique complémentaire dans la région du lac Mégantic serait nécessaire pour préciser les conditions environnementales qui prévalaient dans la région lors de l'occupation paléindienne ancienne. La seule étude disponible indique la présence d'une toundra vers 11 000 AA et le maintien d'une végétation ouverte jusqu'à vers 10 000 AA. Le développement rapide d'une forêt comprenant des épinettes, des bouleaux et des sapins est perceptible à partir de 10 000 AA (Mott 1981 : 99). Des dates radiométriques ont été obtenues, et un échantillon correspondant à la partie basale d'une carotte prélevée au fond du lac aux Araignées a été daté à 10 700 ± 310 AA (GSC-1353). Cette date est imprécise, compte tenu de son fort écart type, mais elle indique un âge assez ancien pour l'accumulation de matières organiques au fond de ce lac. D'autres

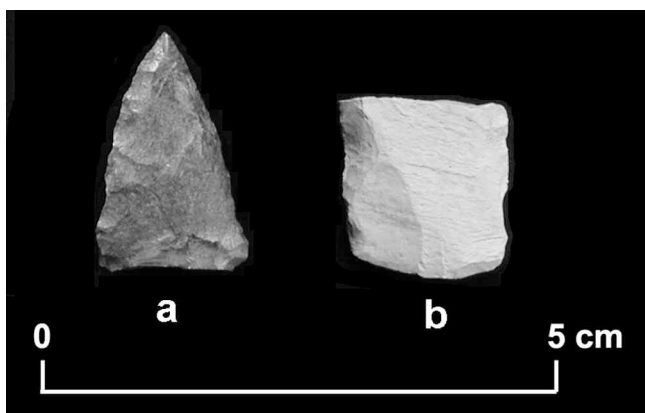


Planche 1
Une extrémité distale de pointe en chert gris et un éclat utilisé en rhyolite du New Hampshire trouvés en 1995
(Toutes les photos sont de Claude Chapdelaine)

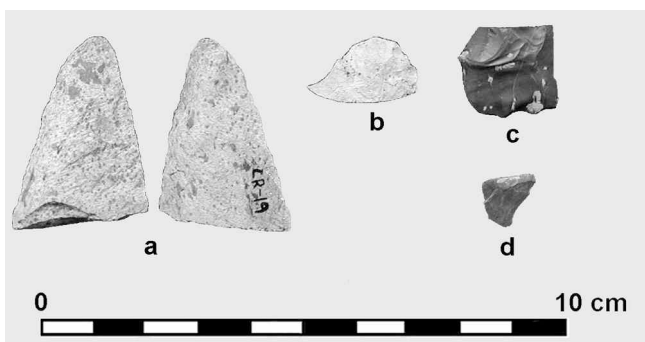


Planche 2
Deux outils bifaciaux et deux éclats de chert rouge de Munsungun trouvés lors des sondages en 2002

dates provenant de la région indiquent un âge approximatif de 11 000 ans AA pour le début de l'accumulation organique dans les lacs, étangs et tourbières (Mott 1977). Si la vie organique est attestée par ces dates, il y a lieu de croire que le milieu était habitable près de 700 ans plus tard, soit vers 10 500 AA, une date acceptée par tous les chercheurs pour indiquer la présence indiscutable de groupes paléoindiens en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes.

Compte tenu des données disponibles, nous pouvons proposer l'idée qu'autour de l'an 10 500 AA, le climat était encore très froid et la végétation toujours clairsemée, et que le lac aux Araignées était devenu une entité lacustre indépendante des lacs des Jones et Mégantic. Le niveau de l'eau fluctuait plus qu'aujourd'hui mais il était sous le seuil des 406 mètres au lac Mégantic, provoquant ainsi la création de rapides au pied de la terrasse où se trouve le site paléoindien ancien.

HISTORIQUE DES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

La découverte du site remonte à 1995 (Ethnoscop 1995 : 119-127). Cette recherche était orientée vers l'étude de l'occupation ancienne du territoire de la MRC du Granit. Une étude de potentiel a été effectuée ainsi qu'un échantillonnage régional sélectif. Une vingtaine de sondages furent réalisés dans le but d'estimer l'étendue du site. Les vestiges étant peu nombreux, un total de vingt-quatre objets furent recueillis, et le site n'a pas fait l'objet d'un investissement plus approfondi. La position du

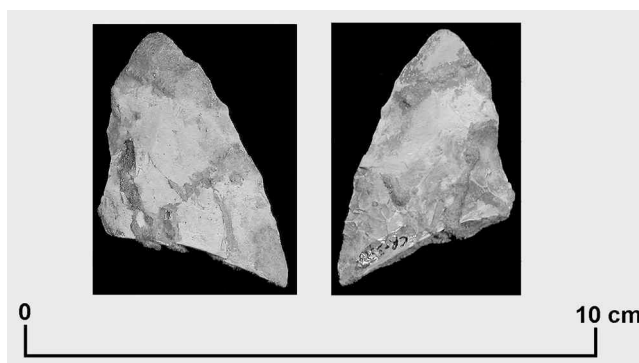


Planche 3
Extrémité distale de biface en chert beige provenant du puits E-116NW

site sur une terrasse élevée n'a pas soulevé un intérêt particulier et le site était alors perçu comme un endroit favorable pour porter entre les lacs aux Araignées et des Jones, et ce, à toutes les époques de la préhistoire (*ibid.* : 120). Le seul outil était une extrémité distale de pointe en chert gris (pl. 1a). À l'examen de cette collection, nous avons identifié un fragment de rhyolite du New Hampshire présentant de faibles traces d'utilisation (pl. 1b). L'identification visuelle de ce matériau a été confirmée par l'archéologue Richard Boisvert du New Hampshire. Ce matériau est commun sur les sites paléoindiens anciens de cet État américain (Boisvert et Puseman 2001, Boisvert 1998, 1999).

À l'été 2001, l'École de fouilles de l'Université de Montréal instaurait un nouveau programme de recherches dans la région du lac Mégantic. Le territoire d'étude, le Méganticois, correspond à un corridor transappalachien situé aux confins de la Beauce et de l'Estrie. Composée de hautes terres et des bassins des rivières Chaudière et Dead, l'aire d'étude comportait un ensemble de sites déjà connus sur lesquels nous voulions compléter les connaissances déjà acquises, dans le but d'orienter par la suite nos travaux sur des thèmes particuliers (voir Graillon 1997, 1998a, 1998b, 2001). C'est ainsi que nous avons évalué et fouillé les sites les plus importants tels que BiEr-8 et BiEr-9 au cours des trois premières années de ce programme (Clermont 2001, Chapdelaine 2002, 2003). C'est en vérifiant le potentiel du site BiEr-14 que nous avons réalisé que c'était le seul site connu dont l'altitude était vraiment élevée par rapport au plan d'eau le plus près. Des sondages ont été effectués en août 2002 et nous avons eu la chance de découvrir deux petites aires productives en débris de taille dont le centre semblait être les puits M-72-73 pour l'aire I et P-57 pour l'aire II (fig. 2). Plus de 2000 éclats de taille ont été récupérés, et la grande majorité a été identifiée à la rhyolite du mont Kineo au Maine. De cette intervention, seulement deux fragments d'outils bifaciaux ont été mis au jour. Le plus petit est taillé dans une rhyolite provenant du mont Kineo au Maine (pl. 2b), et l'autre extrémité distale de biface a suscité très tôt ma curiosité (pl. 2a). En effet, le matériau m'était inconnu et, par l'entremise du Dr Boisvert, l'outil a été identifié comme étant de la rhyolite du New Hampshire. De plus, les enlèvements bifaciaux étaient marginaux et alternes, donnant ainsi une allure ellipsoïdale à la section qui n'est pas sans rappeler des bifaces taillés de cette façon au Paléoindien ancien et à l'Archaique ancien (Deller et Ellis 1992 : 30, 48-50 et 52). Cette extrémité distale de pointe ou de biface devenait un premier indice pouvant appuyer l'hypothèse d'une occupation plus ancienne que 8000 ans AA pour la région. Ce site avait désormais le potentiel d'être le plus vieux site connu de la

région. La présence de plusieurs éclats en chert rouge (pl. 2c, d), dont la source pouvait être le lac Munsungun dans le nord-est du Maine (Pollock *et al.* 1999), appuyait l'hypothèse de l'ancienneté de ce site, tel que l'affirme l'archéologue Richard Boisvert, puisque ce matériau est présent uniquement à la période paléo-indienne sur les sites du New Hampshire.

Durant l'été 2003, avant de poursuivre des fouilles pour vérifier l'ancienneté de BiEr-14, nous avons procédé à l'estimation de son étendue. Grâce à un appui financier obtenu dans le cadre d'une entente culturelle entre le Québec et le New Hampshire, nous avons accueilli une dizaine de volontaires américains entre le 26 juillet et le 1^{er} août sous la direction du Dr Richard Boisvert. Cette collaboration avait pour objectif de sonder des secteurs près des deux petites aires productives identifiées en 2002. Ces nouveaux sondages ont permis la mise au jour de deux nouvelles aires, doublant du même coup l'étendue du site. De plus, la présence du chert rouge de Munsungun était confirmée dans ces deux aires.

Les sondages réalisés en juillet 2003 n'ont pas permis la délimitation définitive du site Cliche-Rancourt (Taillon-Pellerin 2003). Les soixante et un sondages effectués dans le cadre de cette collaboration ont permis d'étendre le site vers l'ouest avec l'identification d'une nouvelle aire positive autour du puits AV-62 NE (fig. 2). Cette aire comporte quatre sondages positifs et la majorité des artefacts sont en chert rouge, peut-être en provenance de la carrière connue du lac Munsungun. Deux outils furent identifiés et il s'agit de deux éclats utilisés en chert rouge. L'autre caractéristique de cette nouvelle aire d'activités est la profondeur relative des éclats. En effet, plusieurs témoins ont été trouvés dans l'horizon minéral (B) à plus de 30 cm de profondeur. L'enfouissement relatif semble être plus important dans cette aire, qui s'avère très prometteuse.

Les sondages effectués dans la partie sud du site ont également révélé une quatrième concentration autour du puits V-111 NE (fig. 2). L'élément distinctif de cette aire définie par six sondages positifs est la prépondérance des éclats en chert beige mat. Ce matériau est rare dans les autres aires d'activités. Nous avons identifié un éclat de schiste ardoisier rouge ainsi qu'un éclat de chert rouge. La densité artéfactuelle est faible, l'enfouissement relatif des témoins est comparable aux deux premières aires, et l'absence d'outils nous empêche d'associer cette nouvelle aire aux trois autres. Toutefois, la découverte d'une extrémité distale de

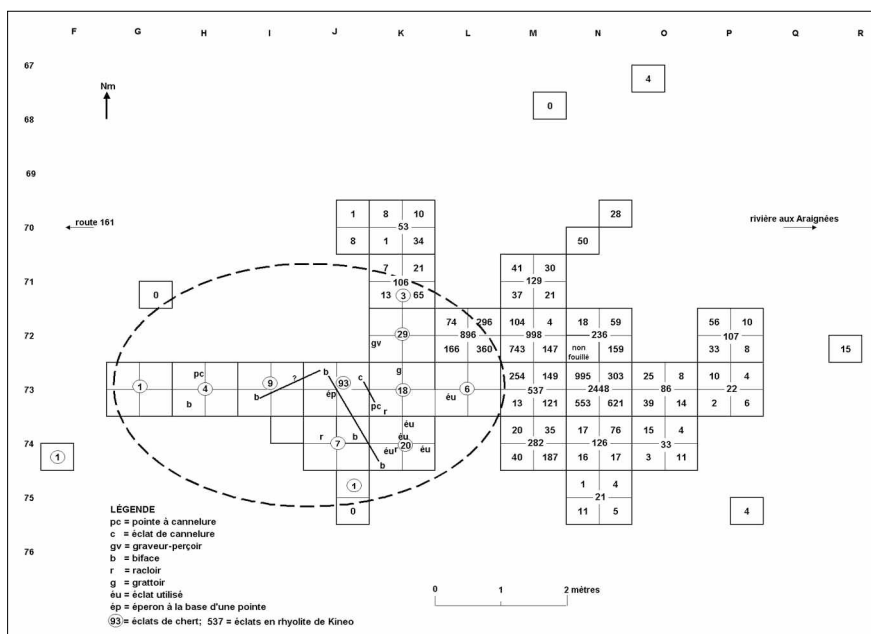


Figure 3
L'occupation paléoindienne ancienne sur l'aire I

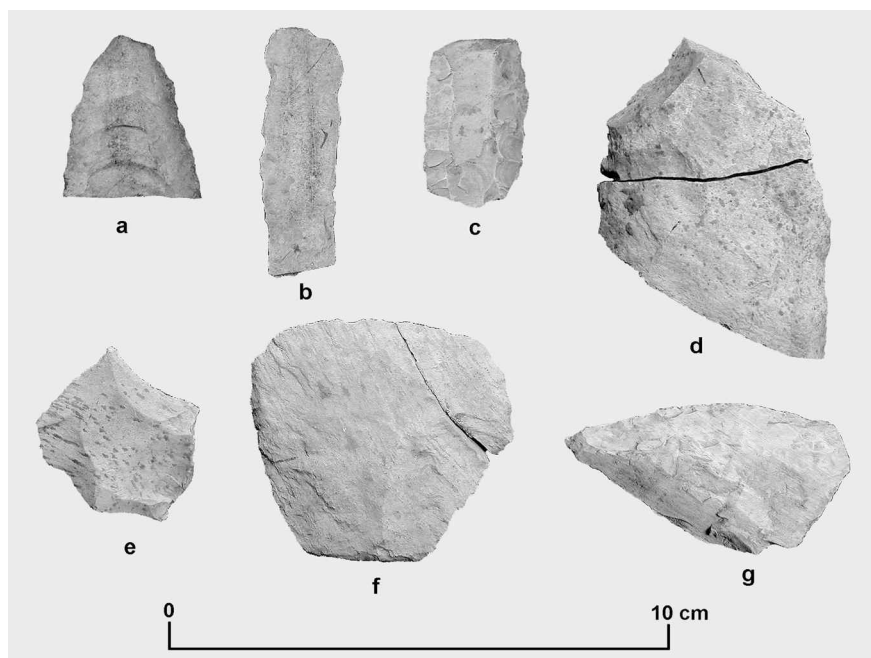


Planche 4
Principaux outils du Paléoindien ancien

biface taillé dans un chert altéré de couleur brun-beige dans le sondage E-116 NW pourrait nous permettre de lier cet outil à la concentration de témoins en chert beige (pl. 3). La ressemblance entre les éclats et le biface n'est pas convaincante, mais elle demeure suggestive. Elle nous incitera à poursuivre les sondages dans l'espace d'environ quinze mètres séparant ces deux zones. Le sondage le plus au sud, V-125, est négatif, mais il ne peut pas être considéré comme étant la limite du site vers le

Tableau 1
Distribution de l'outillage du site BiEr-14 par matériau
(saisons 2002 et 2003)

	QUARTZ	RHYOLITE NEW H.	RHYOLITE KINEO	CHERT	AUTRES	TOTAL
Grattoirs	0	1	1	0	0	2
Pièces esquillées	1	0	0	0	0	1
Éclats utilisés	0	0	2	7	0	9
Pointes	0	0	3	4	0	7
Bifaces	1	3	12	0	0	16
Racloirs	0	3	0	0	0	3
Forets	0	0	1	0	0	1
Perçoir	0	1	0	0	0	1
Ébauches	0	0	3	0	0	3
Nuclei	0	0	0	0	0	0
Percuteurs	1	0	0	0	1	2
Indéterminés	0	2	0	0	2	4
Total	3	10	22	11	3	49

Tableau 2
Distribution du débitage du site BiEr-14 par matériau et par classe
de dimensions (saisons 2002 et 2003)

	QUARTZ	RHYOLITE	CHERT	QUARTZITE	AUTRES	TOTAL
N =	305	10544	312	2	86	11249
% =	2,7	93,7	2,8	0,02	0,8	100
< 100 mm ²	236	9223	181	0	57	9697
101-200 mm ²	45	793	64	1	13	916
201-400 mm ²	9	304	41	1	9	364
401-600 mm ²	9	145	15		1	170
601-800 mm ²	2	43	10		4	59
801-1000 mm ²	2	25	0		0	27
1001-1200 mm ²	1	8	1		1	11
1201 mm ² +	1	3	0		1	5
Débitage	305	10544	312	2	86	11249
Outils	3	32	11	0	3	49
Ratio	101,7/1	329,5/1	28,4/1	0	-	230/1

sud. Ce sondage se situe près du début d'une faible rupture de pente. Cette pente est peu marquée même si le dénivelé a été estimé à près de deux mètres. Le palier plus bas est à une altitude variant entre 415 et 416 mètres. Il faudra donc poursuivre l'inventaire de ce secteur au sud qui est délimité par la rivière aux Araignées à l'est et au sud. Cet espace mesure environ 50 mètres de largeur sur plus de 200 mètres de longueur. Les aires productives pouvant être d'une superficie réduite, l'espace-ment des futurs sondages ne dépassera pas cinq mètres.

Le secteur au nord du site BiEr-14 a été prospecté par un nombre limité de sondages et nous poursuivrons les travaux en 2004. Nous effectuerons des sondages le long de la terrasse entre les sites BiEr-14 et BiEr-3. La distance a été évaluée à environ 150 mètres. Tout le secteur de cette même terrasse de 418 mètres qui borde le pourtour ouest du lac aux Araignées entre les sites BiEr-3 et BiEr-2 méritera aussi notre attention au cours des prochaines années.

La découverte de deux nouvelles aires, nommées III et IV, indique un patron d'établissement favorisant de petites surfaces occupées, et de nombreux autres sondages seront nécessaires

pour établir sans équivoque les limites de ce site qui occupe une terrasse de grande dimension.

FOUILLES SUR LE SITE CLICHE-RANCOURT

Le dimanche 3 août 2003, au moment d'entreprendre les travaux sur le site Cliche-Rancourt dans le cadre de l'École de fouilles, le site était devenu plus complexe sur le plan spatial avec un minimum de quatre aires productives, et aussi sur le plan des matériaux grâce à une plus grande diversité. Nous avons cependant conservé intacte notre problématique qui nous permettait une semaine de fouilles dans les deux premières aires. Nous avons concentré nos efforts dans les aires I et II en privilégiant la fouille d'une tranchée longue de dix mètres entre les puits G-73 et P-73 (fig. 2). L'objectif était de délimiter les deux aires avec précision et de comprendre la distribution horizontale et verticale des témoins culturels.

L'aire I

Lors des sondages réalisés en 2002, la densité artéfactuelle dans les sondages contigus M-72 et M-73 semblait indiquer le cœur d'une zone d'activités dominée par la taille d'une rhyolite fortement altérée et blanchâtre. Après la fouille de quatorze sondages dans cette partie du site, nous pouvions ainsi définir un espace prometteur couvrant au moins huit mètres dans un axe Est-Ouest et cinq mètres dans l'axe Nord-Sud (fig. 2). Cette aire I couvrant un espace jugé productif de 40 m² ne contenait qu'un seul outil et quelques éclats en chert rouge en plus d'un millier d'éclats en rhyolite.

Nous avons cependant décidé d'y investir la majorité de nos efforts dans le but de cerner l'identité des occupants et d'y trouver des indices chronologiques. Nous avons ainsi fouillé un total de 24,25 m² dans ce qui constitue l'aire I. Les puits fouillés révèlent deux sous espaces contigus qui pourraient correspondre à deux moments d'occupation distincts.

Dans la partie ouest de l'aire I, nous avons découvert un certain nombre d'outils dont la technique de fabrication est identifiable à un groupe culturel précis : des chasseurs ayant utilisé des pointes à cannelure, ce qui évoque un âge plus ancien que 10 000 ans avant aujourd'hui et une appartenance à la période paléoindienne ancienne. L'intervalle de temps de cette période dans le Nord-Est américain couvre au moins un millénaire qui s'étire entre 11 000 et 10 000 ans avant aujourd'hui. Cette découverte met en perspective l'altitude du site, sa position stratégique entre deux plans d'eau importants – les lacs Mégantic et aux Araignées – quand le niveau des eaux était peut-être plus élevé que l'actuel, ainsi que les conditions environnementales qui auraient incité des groupes de chasseurs du Sud à passer les cols

des montagnes frontalières pour venir exploiter les ressources du Méganticois.

Cette partie ouest de l'aire I associée à une occupation paléoindienne ancienne s'étire des puits K-72 à G-73 (fig. 3). La densité artéfactuelle générale est beaucoup plus faible que celle enregistrée dans la moitié est ainsi que dans l'aire II. Les éclats en rhyolite du mont Kineo sont moins abondants, et le chert rouge de Munsungun est un matériau qui émerge comme la caractéristique de ce sous-espace. Il faut également mentionner la rhyolite du New Hampshire que l'on trouve presque exclusivement sous la forme d'outils.

Nous procéderons à la description de cet assemblage dans la prochaine section. Retenons ici l'identification de deux fragments de pointe à cannelure ainsi qu'un éclat de cannelure qui se recolle avec l'extrémité distale récupérée dans le puits K-73 (voir fig. 3 et pl. 4a, b et c). À ces deux pointes diagnostiques, nous pouvons ajouter à l'assemblage paléo-indien ancien un petit fragment de pièce bifaciale en chert verdâtre qui pourrait être un éperon à la base d'une pointe à cannelure, ainsi que trois éclats utilisés en chert rouge et deux grands éclats utilisés en chert verdâtre, un pseudo-grattoir, trois racloirs (pl. 4f et g) et un perçoir (pl. 4e) aménagés sur des éclats de rhyolite du New Hampshire, ainsi que trois fragments bifaciaux (pl. 4d) taillés dans ce même matériau.

Quant à la partie est de l'aire I, elle est dominée par une forte concentration de débris de taille en rhyolite du mont Kineo et de plusieurs fragments d'outils bifaciaux du même matériau (voir tab. 1 et 2). Le centre de cette concentration se situe autour des puits M-N/72-73-74, le puits N-73 étant le plus riche de tout le site avec un total de 2449 éléments lithiques (fig. 3). Tous les outils de cette partie est sont fragmentés et ils ne sont pas très diagnostiques (pl. 5 et 6). Un examen plus poussé des formes, des formats et des techniques de fabrication permet néanmoins de reconnaître des fragments de base, des fragments distaux, des préformes ou ébauches rejetées en cours de fabrication, et ce que nous croyons être une mèche de foret (pl. 5a). Ces outils non diagnostiques semblent appartenir à une même tradition stylistique caractérisée par l'emploi quasi exclusif d'un même matériau, la rhyolite du mont Kineo, dans le but de produire des bifaces. Il faudra attendre la suite des fouilles de 2004 avant de s'aventurer plus loin dans l'analyse et la comparaison de cet outillage. Nous y reviendrons plus loin en insistant sur la possibilité d'associer cette occupation à la période paléoindienne récente ou à l'Archaïque ancien, deux épisodes culturels pouvant être contemporains et s'échelonner entre 10 000 et 8 000 ans avant aujourd'hui.

Nous poursuivrons notre enquête dans l'aire I en 2004. L'objectif sera de compléter l'aire ouverte amorcée en 2003 (pl. 7). Nous fouillerons systématiquement des niveaux de

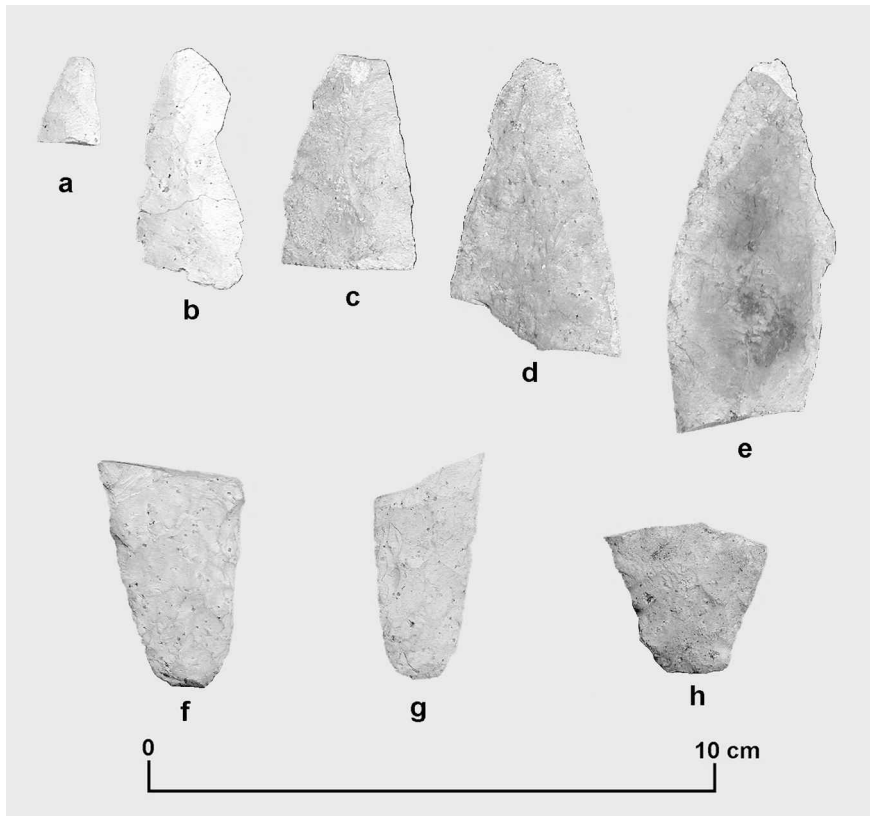


Planche 5
Divers fragments bifaciaux en rhyolite de Kineo

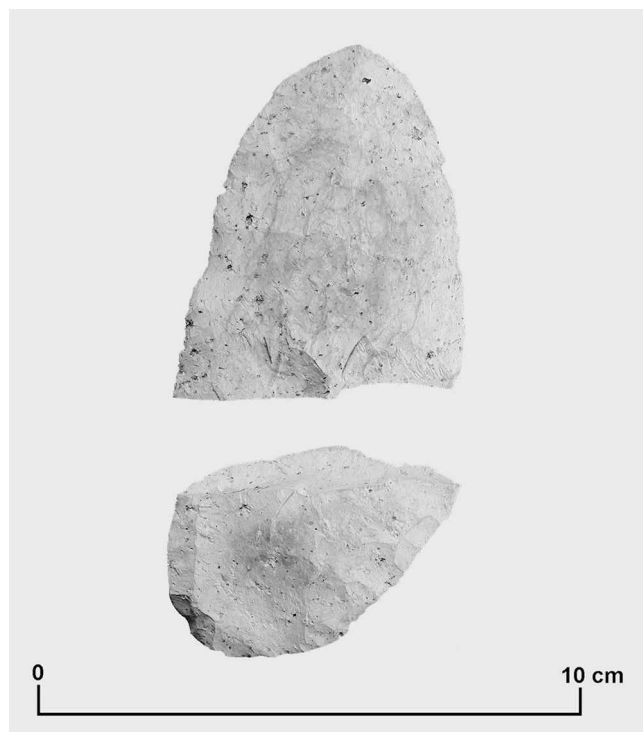


Planche 6
Deux fragments d'un même biface en rhyolite de Kineo



Planche 7
Vue des fouilles sur l'aire centrale I du site Cliche-Rancourt

5 cm dans l'horizon minéral (B) jusqu'à ce que deux niveaux successifs soient stériles. Il est toujours possible d'identifier une structure de foyer aménagée dans l'horizon minéral et d'y prélever un échantillon de charbon de bois pour datation. Nous comptons aussi faire appel au Dr Michel Lamothe pour dater des sédiments associés aux artefacts paléoindiens à l'aide de la luminescence optique. Cette approche a déjà été utilisée avec un certain succès au site paléoindien récent de Rimouski (Lamothe 1994) et ailleurs dans le monde sur des sites très anciens.

L'aire II

Les vestiges récupérés dans ce que nous désignons l'aire II sont majoritairement des éclats de rhyolite blanchâtre du mont Kineo. Cette aire est délimitée au sud par une zone très pauvre en artefacts d'environ sept mètres de large qui nous permet de distinguer cet espace de l'aire précédente. Le cœur de l'aire II est le puits P-57 (fig. 2). Nous avons limité notre intervention dans ce sous-espace à la fouille de 8 m². Les éclats de chert sont peu nombreux, moins de cinq, et les rares outils sont en rhyolite du mont Kineo sans être diagnostiques (pl. 2b et 5g). Ils se confondent cependant à ceux taillés dans le même matériau sur l'aire I et ils seraient aussi associés à une zone de taille.

Quant à l'aire II, à la lumière des fouilles limitées qui ont été faites, elle ne contiendrait pas de composante paléoindienne ancienne. Elle serait contemporaine de l'occupation de la partie est de l'aire I. Le dénominateur commun de ces deux aires est la prépondérance de la rhyolite du mont Kineo dans la taille de nouveaux outils bifaciaux.

LA STRATIGRAPHIE

La succession des horizons pédologiques est sensiblement la même pour l'ensemble des deux aires fouillées. Le développement d'un sol au-dessus des dépôts de sable datant de la fin du Pléistocène remonte à très longtemps mais le sol organique demeure très mince. Depuis sa formation, ce podzol n'a donc

pas été très modifié ou perturbé par des agents naturels qui auraient affecté sa formation et son épaisseur. Malgré la présence de nombreux chablis, le sol est en équilibre depuis fort longtemps, et le site occupe une station mésique sur le plan pédologique. La litière est présente partout et elle est souvent plus épaisse que la partie organique ou humique (fig. 4). Dans la partie inférieure de cet horizon organique, la partie éluviée, constituée d'un sable gris, est présente à la grandeur du site. Elle prend la forme d'une lentille plus ou moins épaisse de deux à cinq centimètres qui s'épaissit à l'occasion pour former des poches s'enfonçant dans l'horizon minéral (pl. 8). Ces dépressions semblent correspondre à d'anciens chablis. Ces trois composantes de l'horizon organique forment une première unité dont l'épaisseur varie entre dix et quinze centimètres. On peut ainsi souligner la minceur de cet ensemble qui recouvre l'horizon minéral. Ce dernier est composé d'un sable orange marqué par des concentrations d'oxyde de fer souvent associées aux fluctuations de l'horizon éluvié. Nous avons fouillé

systématiquement les premiers dix centimètres de cet horizon minéral même si cette portion est considérée comme la zone stérile. On y trouve des cailloux de faible dimension et à quelques reprises des blocs plus imposants. La majorité des artefacts a été recueillie dans l'horizon organique et plus particulièrement dans la partie éluviée. La présence de témoins culturels dans l'horizon minéral est un phénomène rare et ce n'est que dans le secteur de l'occupation paléoindienne ancienne que des objets sont rencontrés avec régularité à plus de 20 cm sous la surface ou à plus de 5 cm de profondeur dans l'horizon « B ».

Le profil stratigraphique est fort comparable partout dans les deux aires (fig. 4). Notre stratégie de fouilles consistait à enlever les quinze premiers centimètres. Ce premier niveau de 0-15 cm permettait ainsi l'enlèvement de l'horizon humique et l'exposition de l'horizon minéral. Le second niveau, 15-25 cm, correspondait très souvent à la vérification de l'enfouissement des artefacts dans l'horizon minéral. Après la découverte de quelques artefacts à une profondeur de 25 cm, nous avons creusé un niveau additionnel de 25-30 cm dans les puits fouillés dans les zones productives pour s'assurer que nous avions véritablement atteint le niveau stérile. Quand des artefacts étaient mis au jour dans le niveau 25-30 cm, un autre niveau de 5 cm était fouillé jusqu'à ce qu'un niveau de 5 cm soit complètement stérile. Des artefacts ont été trouvés jusque dans le niveau 40-45 cm dans le puits AV-63. L'enfouissement relatif sera donc un élément important pour comprendre la chronologie des occupations.

L'ENFOUISSEMENT RELATIF

En tenant compte de notre stratégie de fouille, il est possible de proposer un enfouissement relatif distinct entre les vestiges pouvant appartenir à l'occupation paléoindienne ancienne et ceux pouvant être associés à une occupation plus tardive, probablement du Paléoindien récent, qui s'étend sur les aires I et II. Le même enfouissement relatif des vestiges lithiques

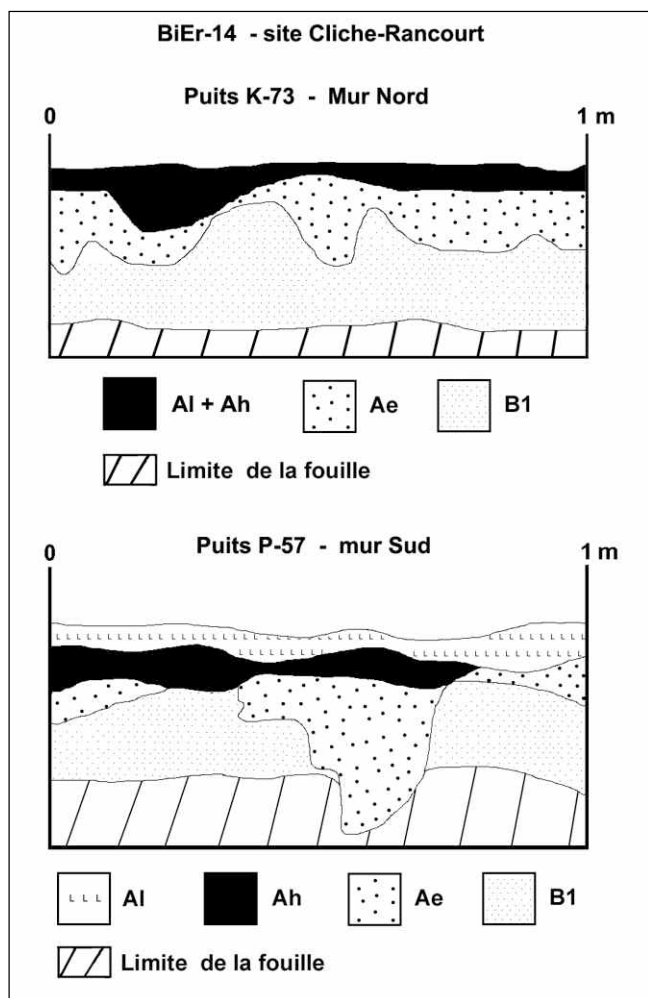


Figure 4
Exemples de stratigraphie

s'applique aux deux aires et les vestiges ont été découverts en très grande majorité dans les quinze premiers centimètres.

Sur le plan chronologique, il est intéressant de souligner la différence significative dans l'enfouissement relatif vertical des deux occupations. En effet, la quasi-majorité des éclats et outils taillés en rhyolite de Kineo se situe dans les quinze premiers centimètres ou dans les horizons humiques (Al, Ah et Ae) tandis que les vingt-cinq outils assignés à l'occupation paléindienne ancienne proviennent à dix-sept reprises du niveau arbitraire 15-25 cm qui correspond à l'horizon minéral (B). Trois éclats utilisés en chert rouge ont même été trouvés à plus de 25 cm de profondeur. Malgré les chablis et les autres phénomènes pédologiques, cet enfouissement semble justifier, en plus de la grande différence des matériaux et des outils, la distinction de deux moments d'occupation dans l'aire I. Il faudra cependant garder en mémoire que la rhyolite de Kineo a pu servir à tailler des pointes à cannelure (voir Spiess, Wilson et Bradley 1998 : 215 et 218) et que la découverte de nouveaux indices permettant de constater l'utilisation de ce matériau pour produire des pointes à cannelure nous forcerait à réviser notre position et à croire que les tailleurs de la rhyolite du mont Kineo du site Cliche-Rancourt sont des chasseurs et tailleurs du Paléindien



Planche 8
Le profil des horizons sur le mur est des puits N-73/N-74

ancien. Étant donné la superposition des deux moments d'occupation (fig. 3), il est également possible d'envisager un faible écart temporel entre les deux établissements, mais cette hypothèse devra aussi être testée lors des prochaines fouilles.

L'ABSENCE DE STRUCTURE

La minceur du terreau ne permet pas d'entrevoir la possibilité d'identifier des structures de foyer dans l'horizon organique. Si le sol était en place au moment de la première occupation du site, il est plausible de croire que l'aménagement d'une aire de combustion ait laissé des traces dans l'horizon minéral. Il faudrait toutefois qu'il s'agisse d'un aménagement creusé qui pourrait être encore visible à plus de 20 ou 30 cm sous la surface actuelle. Les chances sont minces d'identifier une telle structure si elle n'a pas été aménagée dans l'horizon minéral et si le temps de l'occupation fut court.

Nous ne déclinons pas la possibilité de trouver une structure datable mais les chances demeurent très minces. Dans l'éventualité d'une absence de structures creusées, le site Cliche-Rancourt ne fera pas exception puisque la majorité des sites du Paléindien ancien n'ont pas livré de foyers et que les échantillons pour la datation radiométrique sont peu nombreux. Dans le but de pallier cette lacune, nous essaierons de dater des sédiments et peut-être même des artefacts à l'aide de la luminescence optique. Nous pourrions même dater des pierres chauffées qui auraient pu faire partie d'un foyer impossible à identifier.

La datation des sites paléindiens demeure un problème majeur qui limite notre compréhension et la rareté des foyers y est fortement liée. Le site Cliche-Rancourt n'échappe pas à cette disette mais les prochaines fouilles étalées sur trois ans pourraient y remédier.

LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE ASSOCIÉE AU PALÉOINDIEN ANCIEN

L'assemblage est divisé en deux sections : l'outillage et le débitage. Pour ces deux ensembles, l'identification repose en partie sur le matériau, à savoir tous les matériaux autres que la rhyolite de Kineo, et sur la position horizontale et verticale des objets. Le débitage n'a pas encore fait l'objet d'une analyse détaillée et nos remarques seront très générales.

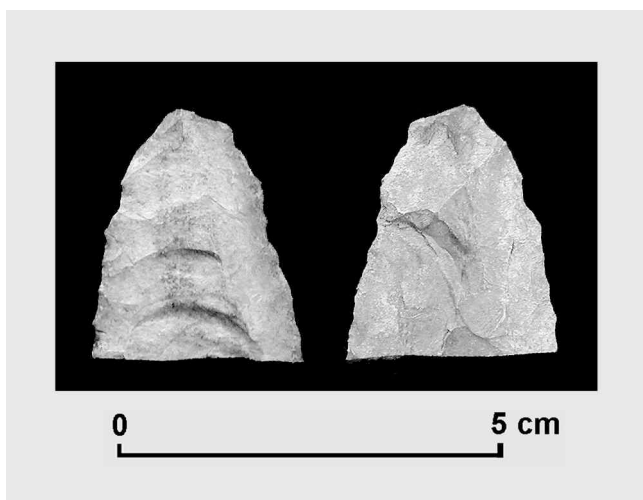


Planche 9
Les deux faces de l'extrémité distale de pointe à une cannelure

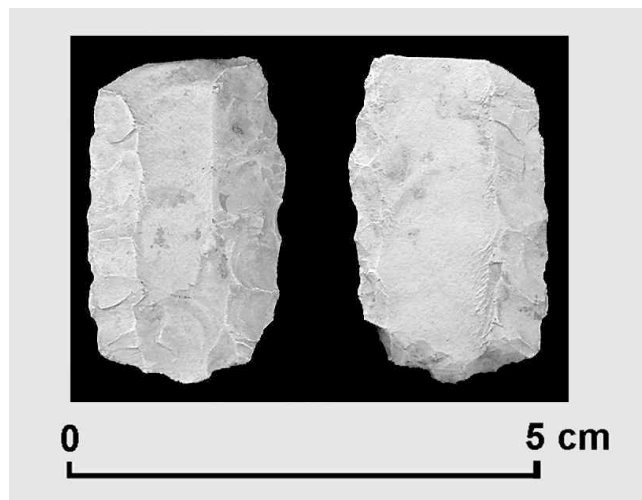


Planche 11
Les deux faces de la partie proximale de pointe à deux cannelures

L'OUTILLAGE

Les outils pouvant être associés à l'occupation paléoindienne ancienne se divisent en douze fragments de bifaces et treize unifaces. Tous les bifaces sont incomplets mais il est possible de reconnaître deux pointes et probablement une troisième à partir d'un petit fragment qui pourrait être l'oreille de la base.

Les trois pointes ainsi qu'une extrémité distale de biface sont taillées dans du chert. L'extrémité distale est taillée dans un chert beige foncé. Les enlèvements sont plats, couvrants, et aucune trace de cannelure n'est visible (pl. 3). D'une épaisseur observable de 8,2 mm, la largeur et l'épaisseur à 2 cm de l'apex sont respectivement de 22,4 mm et 7,5 mm.

La première pointe est une extrémité distale présentant la trace d'une cannelure sur une seule face (pl. 4a et 9). Le chert gris-vert est altéré mais il est possible d'y voir un chert rougeâtre, peut-être du Munsungun. Quant à l'éclat de cannelure qui se recolle, sa surface est très altérée mais la couleur est verdâtre (pl. 4b et 10). Il faut mentionner que le travail sur la partie acuminée de la pointe n'est pas complété et que l'on peut encore y voir le talon d'éclatement de l'éclat à partir duquel le tailleur a façonné cette pointe. Cette pratique qui consiste à ne pas terminer la partie distale d'une pointe avant l'enlèvement des cannelures est connue ailleurs dans le Nord-Est américain (Storck 1997 : 60). Cette façon de faire semble s'inscrire davantage dans la production de pointes dont les cannelures sont envahissantes et couvrent plus de la moitié de la lame. La largeur à la cassure est de 28 mm et l'épaisseur est de 5,4 mm. L'épaisseur de la pointe est de 6,5 mm si on prend la mesure en incluant l'éclat de cannelure. Quand l'éclat de cannelure est recollé à l'extrémité distale, la longueur observable est de 75,3 mm, ce qui permet d'estimer la longueur probable de la



Planche 10
L'éclat de cannelure joint à l'extrémité distale de pointe

pointe à 80 mm puisque nous n'avons pas la partie proximale de la cannelure. Cet éclat, dont la largeur et l'épaisseur sont respectivement de 16,7 mm et 2,8 mm, a une longueur observable de 51,3 mm. Cette dernière augmente à 57,7 mm si on y ajoute l'extrémité distale manquante dont l'empreinte est visible sur la face cannelée de l'extrémité distale. Si la cannelure avait 60 mm de long et la pointe une longueur de 80 mm, la partie cannelée aurait occupé 75 % de la pièce. Ces estimations indiquent clairement que nous avons affaire à une pointe dont la cannelure était couvrante et que cet attribut s'inscrit dans une séquence chronologique que nous discuterons plus tard.

La deuxième pointe est une partie proximale aménagée dans un chert verdâtre qui pourrait également être une variété de chert Munsungun (pl. 4c). Ce fragment de la base présente des cannelures sur les deux faces et ces enlèvements étroits couvrent entièrement la longueur observable du spécimen (pl. 11).

La base exhibe toujours le petit mamelon qui devait servir comme point d'appui pour réaliser les enlèvements. Lors du premier enlèvement, la cannelure est large et légèrement décentrée. La largeur estimée de la cannelure est de 12,4 mm alors que celle de la pointe est de 21,4 mm. L'épaisseur moyenne de la partie proximale est de 5 mm. La première cannelure enlevée avec succès, la seconde cannelure sur l'autre face s'est avérée être un enlèvement désastreux. Même si la largeur de la cannelure semble mieux contrôlée, 8 mm au centre, l'éclat a trop progressé vers l'intérieur de la pointe et il a « outrepassé » la lame, fracturant ainsi la pièce en deux. Ce type de fracture est fréquent dans les assemblages du Palé Indien ancien (Ellis et Deller 2000 : 79-82 ; Storck 1997 : 61-63 ; Deller et Ellis 1992 : 26-29 ; Spiess et Wilson 1987 : 42-47, 126-127). La base de

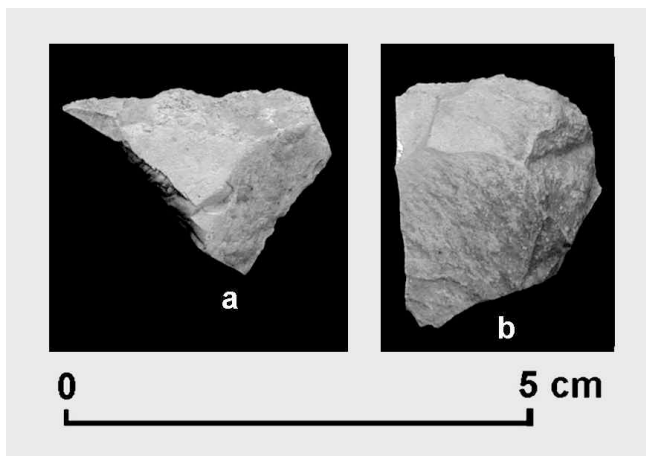


Planche 12
Racloir incomplet et grattoir en rhyolite du New Hampshire

cette pièce bifaciale, incluant le mamelon, est légèrement brossée ainsi que les côtés, mais de façon très superficielle. Cette base non terminée d'une pointe à cannelure appartient sans l'ombre d'un doute à une variété étroite, mince, aux bords parallèles, et dont la longueur estimée serait moins du double de la partie conservée. La longueur estimée serait alors inférieure à 70 mm, étant donné que la longueur observable du fragment est de 35 mm. Même en ignorant la longueur de la partie cannelée, il est évident que cette pointe s'inscrit aussi dans la catégorie des pointes ayant des cannelures couvrantes.

La troisième pointe correspond à un petit fragment pouvant être l'oreille d'une base. Taillé dans un chert gris-vert fort semblable à celui de la première pointe, le fragment est trop petit pour que l'on puisse y déceler les traces d'une cannelure. Son épaisseur est de 4,2 mm, et la section arrondie est légèrement émoussée. Si l'imagination fertile de l'auteur n'est pas trop loin de la réalité (ce qui pourrait être confirmé par la découverte d'autres pièces de ce casse-tête durant l'été 2004), il s'agirait d'une pointe avec une base légèrement concave pouvant s'apparenter à d'autres pointes ayant ce type de base ainsi que de longues cannelures.

Les autres bifaces sont très fragmentés à l'exception de trois fragments en rhyolite du New Hampshire (pl. 2a et pl. 4d). Ces derniers représentent un minimum de deux bifaces et il est possible que les trois appartiennent à un même grand biface qui s'inscrirait très bien dans la catégorie des bifaces aux bords aménagés à l'aide de retouches marginales alternes. L'extrémité distale a une épaisseur de 9,2 mm, une largeur à 2 cm de l'apex de 18,2 mm (largeur observable max : 25,6 mm), tandis que les deux fragments qui se recollent ont une épaisseur moyenne de 11 mm et une largeur de 46,4 mm.

Parmi les cinq autres fragments de bifaces, il y a une extrémité distale en quartz, une autre dans un matériau indéterminé, qui ressemble à du bois

pétrifié, et trois fragments mésio-latéraux dont deux en rhyolite du New Hampshire et le dernier dans le même matériau indéterminé. Peu d'observations métriques sont pertinentes, étant donné le manque d'intégrité de ces pièces.

Les unifaces composent un ensemble de treize outils sur éclat comprenant un pseudo-grattoir, un perceur, trois racloirs, une pièce esquillée équivoque en quartz et sept éclats utilisés en chert, sans compter l'éclat utilisé en rhyolite du New Hampshire trouvé en 1995 et qui semble provenir de l'aire I. Le pseudo-grattoir consiste en un éclat tabulaire en rhyolite du New Hampshire au front aménagé sommairement (pl. 12b). D'une largeur de 26,3 mm et d'une épaisseur de 7,5 mm, l'éclat est fracturé, et la superficie, estimée comme ayant 400 à 500 mm², indique la sélection d'un support de format moyen. Le front est cassé et les enlèvements sont nets. Les traces d'usure sont peu prononcées mais aucune n'est visible sur la face ventrale.

Le perceur est aménagé sur un éclat complet de rhyolite du New Hampshire (pl. 4e) dont la superficie est de 700-800 mm². La face dorsale présente une fine retouche menant à l'aménagement d'une partie acuminée. Une seconde pointe s'est brisée exactement en face du talon alors que la première se trouve sur le côté droit de l'éclat quand le talon occupe le bas. La partie ventrale, sur le côté gauche de l'éclat, présente des traces d'utilisation. Cet éclat au talon uni a une épaisseur moyenne de 6,5 mm.

Les trois racloirs sont aménagés sur des éclats en rhyolite du New Hampshire. Le premier est aménagé sur le côté droit à l'aide de courts enlèvements sur la face dorsale, et la forme de la partie active est légèrement convexe (pl. 4g). Le talon de l'éclat est fortement brossé, et des traces d'usure sont visibles sur le côté gauche de l'éclat. La superficie de l'éclat est évaluée à plus de 1300 mm² et son épaisseur à 7 mm.

Le second racloir complet est aménagé sur le côté gauche de la face dorsale d'un gros éclat faisant plus de 1900 mm² de superficie (pl. 4f). Il y a des traces d'enlèvements sur le côté opposé au talon cortical sur la face ventrale. Les traces d'utilisation de ce racloir sont peu prononcées et l'outil a été trouvé en



Planche 13
Éclats utilisés en chert rouge

Tableau 3
Principaux attributs des éclats utilisés

NO CAT.	VARIÉTÉ DE CHERT	SUPERFICIE (mm ²)	ÉPAISSEUR (mm)	TRACES SUR FACE DORSALE	TRACES SUR FACE VENTRALE	POSITION	TRACES D'UTILISATION	TALON
CR-181	vert	900-1000	6,6	oui	non	côté gauche	continue	uni
CR-54	vert	800-900	5,1	oui	oui	deux côtés	continue	facetté
CR-34	rouge	800-900	7,4	oui	oui	pourtour	discontinue	uni
CR-187	rouge	600-700	5,2	oui	non	côté gauche	continue	facetté
CR-193	rouge	300-400	4,5	oui	non	côté gauche	continue	uni
CR-177	rouge	> 300	7,8	oui ?	non	en bout	discontinue	absent
CR-59	vert-rouge	> 200	4,7	non	oui	côté droit	continue	facetté / brossé

deux fragments qui se recollent. La longueur de l'éclat est de 49,3 mm, sa largeur de 51,8 mm, et son épaisseur de 9,5 mm.

Le troisième racloir est incomplet. L'éclat tabulaire est semblable à celui aménagé comme grattoir (pl. 12a). D'une superficie observable de 300-400 mm², cet éclat semble correspondre à une extrémité distale présentant des enlèvements sur le côté gauche et des traces d'usure sur l'autre côté. Quelques esquilles sur la face ventrale indiquent une utilisation soutenue de ce racloir incomplet, dont l'épaisseur est de 6,8 mm.

Les sept éclats utilisés sont tous en chert, cinq de couleur rouge et les deux autres de couleur verte (pl. 13). Ces éclats pourraient provenir de la région du lac Munsungun, et cinq sont considérés comme complets. Un sixième comporte un talon alors que le septième est l'extrémité distale d'un éclat présentant des traces d'usure sur la face dorsale. Les données métriques sont présentées dans le tableau 3. La face dorsale est utilisée sur six éclats, et la face ventrale trois fois. La superficie des éclats varie beaucoup et les traces d'utilisation demeurent peu prononcées, indiquant sans l'ombre d'un doute le caractère expéditif de ce type d'outils dont la principale fonction devait être le grattage et le raclage des peaux sans exclure d'autres tâches domestiques.

L'identification de la pièce esquillée en quartz demeure équivoque. Il s'agit d'un galet fracturé présentant une face plane, peut-être le talon ou une fraction de la partie corticale du galet, et à l'opposé une extrémité contondante avec de faibles traces d'impact. L'identification de cet outil est donc incertaine, et son association à l'occupation paléoindienne ancienne, à l'instar des 305 éléments de débitage en quartz, demeure une hypothèse même si des objets en quartz ont été trouvés sur des sites de cette période, comme ce fut le cas au site Adkins au Maine (Gramly 1988).

Ce petit ensemble de vingt-cinq outils indique probablement, à ce stade-ci de la recherche, une durée de séjour limitée et un nombre restreint d'activités. La chasse et le travail des peaux à l'aide d'outils servant à gratter et à racler semblent être les activités dominantes, si l'on tient compte du petit assemblage disponible.

LE DÉBITAGE

Il est certes dangereux d'associer tous les éclats de chert à l'occupation paléoindienne ancienne. Ce choix constitue une hypothèse de travail dont la logique repose sur trois éléments. Le premier est bien sûr le fait que les seuls outils diagnostiques de cette période sont en chert. Le second se rapporte à l'enfouissement relatif des éclats de chert. Ils se trouvent régulièrement dans le niveau 15-25 cm (62,9 %) tandis que

les éclats de rhyolite de Kineo sont plutôt rares dans ce niveau (5,5 %). Le troisième élément consiste en l'étalement horizontal des éclats de chert. La distribution se superpose de façon convaincante à celle des outils identifiés au Paéléoindien ancien (fig. 3).

Une analyse sommaire indique la prépondérance des éclats de couleur rouge souvent identifiés à la carrière du lac Munsungun. La superficie des éclats de chert contraste avec celle des éclats en rhyolite de Kineo (tab. 2). En effet, malgré le fait que les deux matériaux dégagent la même impression d'un assemblage constitué de petits éclats (moins de 200 mm²), 21,5 % des éclats de chert ont une superficie supérieure à 200 mm² contre seulement 5 % pour les éclats en rhyolite de Kineo. Les éclats utilisés en chert sont aussi plus fréquents et la rareté des éclats utilisés en rhyolite de Kineo indique sans détour une utilisation différente de ces deux matériaux.

En tenant compte du nombre d'éclats en chert, le puits J-73 est le plus riche avec 93 témoins en chert sur un total de 219 éléments lithiques (fig. 3). Les autres puits ne sont pas très riches et l'espace semble avoir été utilisé de façon sporadique. L'aire identifiée à l'occupation paléoindienne se limite ainsi à un petit espace d'environ 6 m sur 5 m, ou 30 m², qui ne correspond pas à un lieu intensif de taille.

LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE EN RHYOLITE DU MONT KINEO

Plus de 90 % des éléments lithiques recueillis sur le site Cliche-Rancourt sont identifiés à la rhyolite du mont Kineo, dont la source est située à plus de 100 km à vol d'oiseau de notre site. Cette rhyolite de qualité moyenne a été abondamment utilisée au cours de la préhistoire, sans toutefois l'être de façon assidue durant la période paléoindienne ancienne (Spiess *et al.* 1998 : 215). De couleur verte, cette rhyolite s'altère facilement avec le temps et elle perd sa teinte verdâtre pour devenir blanche ou grise. Sa surface est souvent poreuse, résultat de la perte des inclusions de quartz dans la matrice, qui laissent de nombreuses cavités.

La plupart des objets taillés dans la rhyolite du mont Kineo se trouve dans l'horizon éluvié ou au-dessus. Très peu d'objets ont été recueillis dans l'horizon minéral. Cette collection correspondrait à un même moment d'occupation et les outils bifaciaux récupérés lors de nos fouilles ne sont pas très diagnostiques.

Le nombre élevé d'éclats indique une importante activité de taille (tab. 2). Toutefois, le faible nombre d'outils serait lié à un haut taux de succès dans la production des bifaces, les tailleurs ayant laissé derrière eux un faible nombre de bifaces ratés et

Tableau 4
Principaux attributs des outils taillés dans la rhyolite du Mont Kineo

NO CAT.	AIRE	CATÉGORIE	PARTIE	LONGUEUR OBS. (mm)	LARGEUR OBS. (mm)	ÉPAISSEUR OBS. (mm)	ÉPAISSEUR BASE (mm)	REMARQUES
CR-26	I	Biface	proximale	28	29	9,5	3	Base droite amincie, bords divergents
CR-25	I	Biface	proximale	42,4	27,5	8,5	4,5	Base pointue amincie, bipointe ou foret ?
CR-148	II	Biface	proximale	39,8	18,9	7,1	4,5	Base lobée amincie, foret ?
CR-27	I	Biface	distale	52,4	29,1	8,3		Section plano-convexe
CR-29	I	Biface	distale	66,4	28,7	9,6		Section bi-convexe, ébauche, protubérance
CR-30	I	Biface	distale	38,5	23,7	8,9		Section bi-convexe
CR-149	I	Biface	proximale	44,2	53,1	11,7		Va avec CR-150, section plano-convexe
CR-150	I	Biface	distale	66,5	53,2	11,1		Longueur estimée du biface: 120 mm
CR-70	I	Biface	distale	23,3	19,6	7		Section bi-convexe
CR-32	I	Biface	distale	42,7	19	7,6		Section bi-convexe
CR-204	I	Biface	distale	13,4	14,4	4,8		Pièce très altérée
CR-144	I	Foret	distale	15,6	10,6	5,4		Section losangique
CR-23	I	Biface	mésio-latérale			2,8		
CR-13	II	Biface	distale	12,7	20,8	6,7		
CR-31	I	Biface	mésiale	0,9	25	5,7		Section plano-convexe
CR-111	I	Biface	distale	43,3	59,2	11,7		Grande ébauche, section bi-convexe
CR-126	I	Biface	distale	51,5	33,8	19,2		Ébauche, section bi-convexe
CR-28	I	Biface	distale	45,4	30,7	9,4		Face avec protubérance, section bi-convexe
CR-50	II	Biface	mésio-latérale			4,2		
CR-24	I	Uniface	dorsale, gauche					Éclat utilisé, superficie > 300 mm ²
CR-112	I	Uniface	dorsale, gauche					Éclat utilisé, superficie > 900 mm ²
CR-152	I	Uniface	talon uni	35,9	41,1	9,7		Pseudo-grattoir, superficie > 1000 mm ²

rejetés sur le lieu de taille. Le ratio d'éclats pour un outil bifacial est de 555 (10 544 éclats pour 19 outils), indiquant la production sur place d'un certain nombre de bifaces.

L'OUTILLAGE

Sur les vingt-deux outils en rhyolite de Kineo, seulement trois sont des unifaces, tous les autres fragments sont des bifaces rejetés à divers stades de production. Il est donc difficile d'assigner ces fragments bifaciaux à des catégories diagnostiques. Une extrémité distale pourrait être une mèche de foret, trois autres fragments semblent être des bases de pointes ou de forets, et, si l'on se fie à leur épaisseur ou à la présence d'une protubérance sur une face, quatre fragments correspondent à des ébauches (pl. 5 et tab. 4). Deux fragments de biface trouvés dans le même puits pourraient appartenir au même outil et ils semblent avoir été brisés à un stade avancé (pl. 6). Les neuf autres fragments sont des extrémités distales ou mésio-latérales. Ces outils proviennent en majorité de l'aire I; seulement trois outils ont été recueillis dans l'aire II et tous sont du puits P-57. La distribution des outils en rhyolite de Kineo dans l'aire I ne se superpose pas à celle des outils du Paléoindien ancien. Les outils en rhyolite de Kineo se concentrent dans la moitié est de l'aire I et ils se rattachent aux puits ayant livré la grande majorité des éclats taillés dans ce matériau (fig. 5). Cette occupation, plus dense que celle

associée à la période plus ancienne, couvre aussi un espace approximatif de 30 m² de l'aire I.

En tenant compte de la forme et de la taille contrôlée de certains outils, il est possible de proposer une association entre cet assemblage et le Paléoindien ancien terminal ou le Paléoindien récent. Les indices sont ténus et surtout suggestifs pour le moment. La pièce correspondant à une base droite aux bords divergents (pl. 5h) présente des similarités avec des pointes

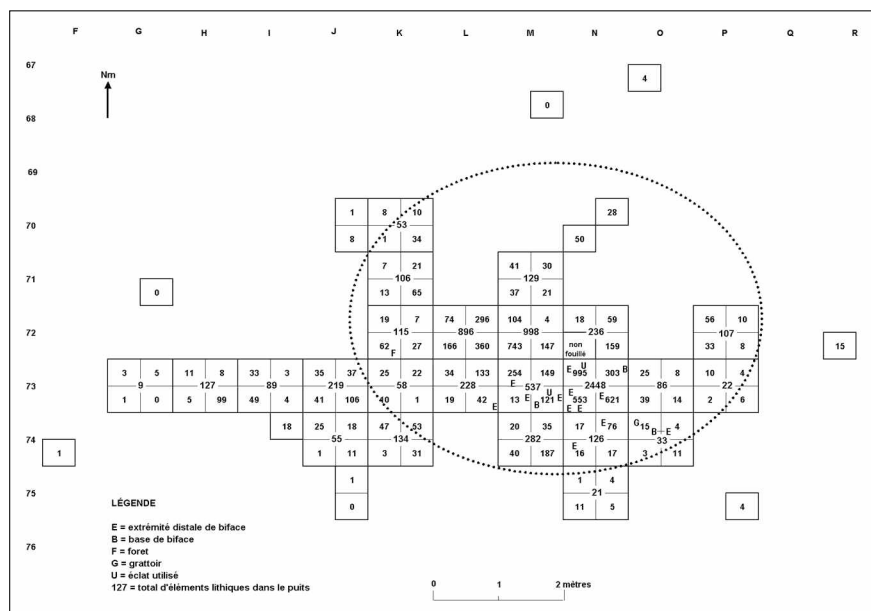


Figure 5
L'occupation des tailleurs de rhyolite de Kineo sur l'aire I

Tableau 5

Chronologie relative et types de pointes à la fin du Pléistocène

DATE AA EN KA	QUÉBEC	NOUVELLE-ANGLETERRE	GRANDS LACS	CARACTÉRISTIQUES
11,0 - 10,5	-----	Bull Brook	Gainey	Courte cannelure
10,5 - 10,2	Michaud/Neponset ?	Michaud/Neponset	Barnes/Crowfield	Longue cannelure
10,2 - 10,0	Nicholas?	Nicholas	Holcombe	Courte cannelure si présente

Tableau 6

Principaux attributs métriques de pointes à cannelure du Nord-Est américain

SITES	LONGUEUR	LARGEUR	LARGEUR BASE	ÉPAISSEUR
Phase ancienne				
Sugarloaf SGL-31	60,6 mm	24 mm	—	6,1 mm
Sugarloaf SGL-35	76,7 mm	29 mm	—	9 mm
Adkins	41 mm	24 mm	—	7 mm
Debert	63±24,9 mm*	27,4±5,8 mm	—	8,1±1,9 mm
Vail	81,5±21,4 mm	30,1±4,3 mm	—	8,0±0,8 mm
Vail (réjuvénées)	53,8±4,6 mm	28,1±2,6 mm	—	7,1±1,7 mm
Israel, N.H. 45/72	46,3 mm	19,8 mm	19,6 mm	5,8 mm
Corditaïpe, NY**	59 mm	27 mm	23 mm	7 mm
Corditaïpe, NY	—	36 mm	31 mm	7 mm
Thetford II/Gainey	59,8±18,9 mm	26,1±1,8 mm	25,2±1,8 mm	7,1±0,8 mm
Phase intermédiaire				
Cliche-Rancourt	≈ 80 mm	> 28,0 mm	—	5,4 mm
Cliche-Rancourt	≈ 60 mm	21,4 mm	19,8	5,1 mm
Michaud (3-6 pointes)	57,3 mm	24,2 mm	23,1 mm	5,2 mm
Israel, N.H. 28/1	—	26 mm	—	4,7 mm
Israel, N.H. 28/2	—	24,4 mm	24,4 mm	6,2 mm
Bull Brook II	40 mm	17 mm	—	6,3 mm
Thetford II/Barnes	94,5 mm	25,5±2,2 mm	18,4±1,3 mm	6,1±0,9 mm
Parkhill/Barnes	45,6±6,4 mm	20,6±3,0 mm	16,8±1,4 mm	5,7±0,8 mm
Fisher/Barnes	43,1±6,4 mm	17,0±2,9 mm	15,1±1,4 mm	5,3±0,7 mm

* Les mesures avec des écarts types correspondent à des moyennes calculées sur plusieurs pointes.

** Pour la diversité des pointes à cannelure de l'État de New York, il est pertinent de consulter le tableau 1 dans Ritchie 1957 pour constater une dichotomie de format entre les pointes à courte cannelure et celles à longue cannelure. Ces dernières sont régulièrement plus minces (< de 7 mm) et plus étroites (< de 25 mm).

provenant du site Reagan (Ritchie 1957, 1953) et plus récemment d'un autre site de cette même région du Vermont (Petersen, comm. pers., 2003). Elle s'apparente également à une base de pointe du site Esker situé dans le bassin de la rivière Kennebec et qui daterait de la phase de transition entre le Paléoindien ancien et le Paléoindien récent (Spiess et Newby 2002 : 33, voir aussi pl. 3 à la p. 30 ; Spiess *et al.* 1998 : 220). Les deux autres fragments proximaux pourraient être de longs pédoncules (pl. 5f et 5g) mais le spécimen le plus étroit (pl. 5g) pourrait aussi être la base d'un grand foret comme ceux des sites paléoindiens récents de la côte nord de la Gaspésie (Dumais 2000 ; Chalifoux 1999a, 1999b ; Chapdelaine 1994 ; Benmouyal 1987) et du Maine (Petersen *et al.* 2000). Il faudra d'autres preuves pour confirmer cette hypothèse, et les fouilles prévues en 2004 pourraient contribuer à l'identification de ces tailleurs de la rhyolite de Kineo.

LE DÉBITAGE

À la lumière des données sommaires compilées dans le tableau 2, le travail de la rhyolite de Kineo semble correspondre

d'avantage aux stades de finition, étant donné la quantité d'éclats dont la superficie est inférieure à 100 mm². Il faut toutefois souligner la mauvaise conservation de ce matériau qui est fortement altéré. L'intégrité des éclats devrait être très faible si l'on fait une analyse détaillée, et il y a lieu de croire que le nombre réel d'éclats sera réduit en tenant compte d'un fractionnement lié à la fragilité du matériau ainsi qu'au piétinement. Toutefois, la séquence de taille de bifaces est relativement complète sur le site si l'on inclut l'ébauche de bifaces qui devaient être déjà à une étape avancée au moment d'être transformés sur le site en objets plus ou moins finis. Les rares traces de cortex appuient cette séquence de production et le nombre élevé d'éclats dépasse le nombre attendu de bifaces.

IMPLICATIONS POSSIBLES

DE LA DÉCOUVERTE DES POINTES

À CANNELURE

La mise au jour des premières pointes à cannelure dans la région du lac Mégantic permet définitivement d'entreprendre l'écriture d'un nouveau chapitre de la préhistoire du Québec et de l'intégrer à la grande histoire de la colonisation du continent nord américain (Haynes 2002). La première implication est d'ordre chronologique. S'y rattache aussi le milieu dans lequel s'étaient adaptés les chasseurs de l'âge glaciaire ainsi que les particularités de leur système adaptatif qui devait composer étroitement avec les conditions environnementales. Il est encore trop tôt pour s'avancer fermement dans ces implications. Nous les abordons néanmoins dans l'esprit

d'esquisser un programme de recherche et non pas d'arriver à des conclusions précises et définitives.

LA CHRONOLOGIE

Dans la plupart des régions de l'est de l'Amérique du Nord, les chercheurs s'entendent pour dire que la technique de la cannelure appliquée sur des pièces bifaciales est abandonnée au plus tard vers 10 000 ans AA, en années radiocarbone non calibrées, ce qui peut correspondre à 11 340 années sidérales après calibration (AA corr.), un écart très important qui augmente à mesure que l'on recule dans le temps (voir Spiess et Newby 2002 : 29 et 30).

La période paléoindienne ancienne est plutôt mal datée, mais en s'appuyant sur des raisonnements logiques, par exemple sur le fait que les sites de l'Ouest américain sont plus anciens que ceux de l'Est, ou encore sur l'association de restes osseux d'animaux aujourd'hui disparus et de vestiges culturels, on s'accorde pour dire que la colonisation du territoire à l'est du Mississippi débute vers 11 000 AA. La fourchette de temps

s'étale ainsi sur un millénaire entre 11 000 et 10 000 ans AA. Le style des pointes à cannelure a servi à subdiviser ce millénaire en trois phases (tab. 5) et à définir des types régionaux (Ellis 2002 : 11-13; Spiess et Newby 2002 : 30-31). La plus ancienne phase s'apparente au type Clovis caractérisé par une cannelure assez courte. Les sites Bull Brook, Debert et Vail sont les principaux sites de cette phase dans la région comprenant la Nouvelle-Angleterre et les Maritimes (Grimes 1979; MacDonald 1968; Gramly 1985, 1982). La phase intermédiaire correspond dans l'Ouest au type Folsom. La cannelure est alors longue et couvre plus de la moitié de la longueur des pièces bifaciales. Les principaux sites de cette phase sont Neponset au Massachusetts et Michaud au Maine (Carty et Spiess 1992, Spiess et Wilson 1987). La dernière phase est la moins bien documentée et elle peut être considérée comme une phase de transition où le recours à la technique de la cannelure par les tailleurs était irrégulier. Les côtés sont souvent très convexes et la base encore légèrement concave. Le site éponyme est Nicholas et il se trouve dans le centre-ouest du Maine (Spiess et Newby 2002 : 33).

Les deux pointes à cannelure du site Cliche-Rancourt, malgré leur état fragmentaire, semble appartenir à la phase intermédiaire. Elles s'apparentent ainsi au type Neponset de la Nouvelle-Angleterre (Spiess et Newby 2002) et au type Barnes des Grands Lacs (Ellis 2002). Notre argument s'appuie essentiellement sur la nature couvrante de la cannelure. Il est impossible de traiter de la forme de la base dans cet exercice typologique, étant donné l'état de nos pointes, mais un examen des dimensions générales des divers types de pointes à cannelure du Nord-Est américain constitue un exercice pertinent pour classer nos fragments. Les dimensions des divers types de pointe, malgré une superposition indéniable de l'étendue des principaux attributs métriques, semblent indiquer une évolution chronologique autant dans la région des Grands Lacs qu'en Nouvelle-Angleterre (Deller et Ellis 1992 : 41; Storck 1997 : 266-272). Les pointes de la phase ancienne ont une cannelure courte, moins de la moitié de la longueur du support, et elles sont plus longues, plus larges et plus épaisses que celles des autres phases (tab. 6). Les pointes de la phase intermédiaire ont généralement des bords plus convexes, une base moins concave que celle de la phase ancienne, et une cannelure dépassant régulièrement la moitié de la longueur du support. Les données métriques observables sur nos deux fragments de pointe concordent assez bien avec celles caractérisant les pointes Neponset/Michaud et même les pointes Barnes de l'Ontario. L'extrémité distale pourrait même correspondre à une pointe de fort calibre à la phase moyenne tandis que la partie proximale s'apparente aux pointes de petit calibre. En nous fiant donc aux cannelures envahissantes et aux données métriques, même si elles sont très fragmentaires, nous pouvons associer les deux pointes à cannelure du site Cliche-Rancourt à la phase intermédiaire du Paléoindien ancien. Cette attribution typologique confère donc à cette brève occupation par des chasseurs de l'âge glaciaire un âge relatif d'entre 10 500 et 10 200 AA.

LE MODE DE VIE

Les restes organiques sont absents sur le site, et les implications sur le mode de vie reposent entièrement sur la reconstitution du milieu écologique dans lequel vivaient les premiers occupants. Les conditions environnementales entre 10 500 et 10 200 ans AA devaient consister en un milieu froid et ouvert. La végétation devait être un mélange de toundra, de taiga et

probablement de pessières dans les endroits bien protégés des vents. À l'instar de la majorité des chercheurs (Spiess et Newby 2002 : 35-37), il est alors permis d'utiliser le modèle de l'exploitation du caribou. Le maintien d'une toundra et d'une forêt clairsemée dans le nord du Maine et dans notre aire d'étude jusque vers 10 000 AA constitue l'argument dominant pour appuyer la thèse de l'existence de grands troupeaux à large rayon migratoire. Il ne faut pas non plus rejeter l'idée d'une chasse opportuniste des gros proscibiens de l'âge glaciaire, le mammouth et le mastodonte, même si les données sont lacunaires en Nouvelle-Angleterre (Spiess, Wilson et Bradley 1998 : 226-227).

Dans l'hypothèse d'une présence humaine ancienne au Méganticois liée principalement au caribou, les groupes humains seraient montés vers le nord, là où la toundra se maintenait et où le caribou allait paître durant la saison estivale. Les groupes humains ont probablement profité du retour de ce cervidé vers ses quartiers d'hiver, au sud, pour l'intercepter à l'automne, peut-être en octobre, avant les grands froids. Le caribou est alors suffisamment gras, et sa peau, de bonne qualité pour constituer une proie intéressante. Il ne faut pas croire en une forte dépendance des Paléoindiens anciens pour le caribou, mais l'idée de maximiser sa capture à certaines périodes de l'année demeure une bonne option pour comprendre à la fois les sites les plus nordiques comme celui de Vail (Gramly 1985, 1982) et maintenant celui de la région du lac Mégantico. Le site Cliche-Rancourt est cependant trop petit pour correspondre à un gros site de rassemblement automnal pour chasser le caribou. La petitesse du site BiEr-14 et la faible diversité de l'outillage lithique suggèrent fortement un campement spécialisé associé à l'exploration du territoire et à l'exploitation opportuniste, comme en témoigne la tentative de produire deux pointes à cannelure. Ce camp de chasse occupé par de petits groupes constitue probablement l'exemple type d'une unité de concertation. La taille des sites semble varier en fonction du nombre d'unités. Un groupe de chasse ethnographique de la première moitié du ^{xx}e siècle était généralement composé d'au moins deux familles (Mailhot 1993; Henriksen 1973). Quand nous avons deux concentrations distinctes sur le plan spatial, chacune peut correspondre à une unité familiale sans toutefois pouvoir préciser leur degré de contemporanéité.

La rareté des sites de cette période suit le modèle favorisant une faible densité démographique pour tout l'est de l'Amérique du Nord. Dans ce contexte, le nomadisme étendu est une stratégie nécessaire pour permettre à des individus de rencontrer des partenaires pour former de nouveaux couples et se reproduire. Le nomadisme sur de vastes espaces ne serait pas uniquement nécessaire pour la survie alimentaire des groupes mais aussi pour leur reproduction biologique. Il serait très surprenant que l'ajout de plusieurs nouveaux sites favorise dans un délai rapproché l'hypothèse voulant que la densité démographique à cette époque était beaucoup plus élevée que celle préconisée par les chercheurs favorisant une faible population. De toute façon, il y avait un territoire à exploiter et à apprivoiser, et les divers groupes de chasse devaient maintenir un contact entre eux pour s'échanger des informations, des objets et des partenaires. Chaque groupe appartenait à une plus grande unité sociale et économique. Le groupe ayant poussé son exploitation du caribou et d'autres ressources naturelles au cœur du Méganticois ne faisait pas exception, et ses liens s'étendaient aussi sur un territoire dont l'amplitude est à la fois impressionnante et étonnante. L'étude de la provenance des

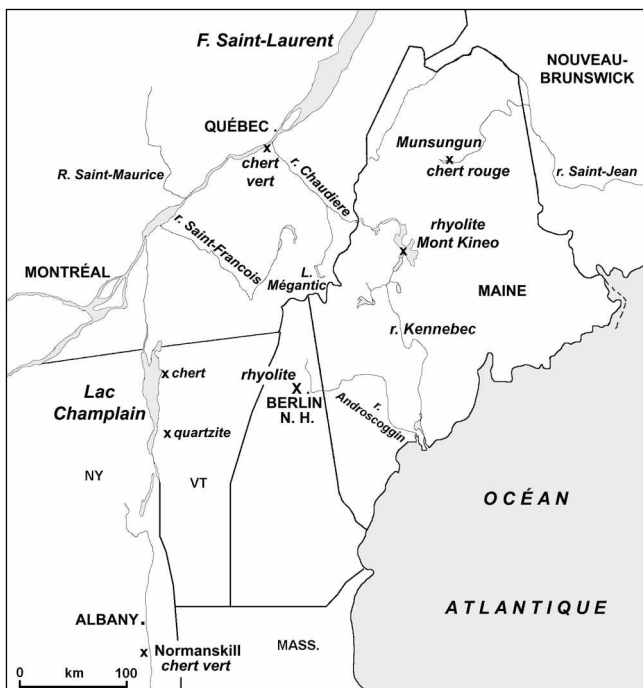


Figure 6
Localisation des principales sources lithiques

matériaux trouvés sur un site est alors au centre d'une enquête pouvant mener à une meilleure compréhension du réseau d'interaction d'un groupe donné, de ses liens avec d'autres groupes, et éventuellement permettre de lui donner une identité culturelle plus précise. Ce programme implique une approche pluridisciplinaire où l'archéologue a recours aux services des géologues et des physiciens du nucléaire. Notre programme de recherche comportera un volet important sur la provenance des matériaux, et cette approche constituera une priorité.

À la lumière des données disponibles et des identifications visuelles, les indices concernant la provenance des matériaux lithiques indiquent le fort degré de mobilité de ces premiers groupes de chasseurs venus exploiter les terres du Méganticois. Le groupe de la région du lac Mégantic s'inscrit très bien dans un nomadisme étendu basé sur un vaste réseau d'acquisition directe ou indirecte de deux matériaux particuliers : le chert rouge de Munsungun (Pollock *et al.* 1999) et la rhyolite du New Hampshire (Boisvert 1999, 1992; Gramly 1984). Le chert rouge est plus abondant sous la forme d'éclats, mais il est difficile de favoriser une acquisition directe pour ce matériau de qualité, dont la source se situe dans la vallée de la rivière Aroostook, qui se jette à son tour dans la rivière Saint-Jean (fig. 6). À vol d'oiseau, la distance est de 175 km sans compter les nombreux portages pour passer d'abord de l'autre côté de la frontière, puis rejoindre le bassin de la Kennebec, puis celui de la Penobscot et finalement le lac Munsungun. Il ne faut cependant pas exclure l'hypothèse d'un approvisionnement direct en tenant compte de la grande mobilité de ces groupes ayant exploité la Nouvelle-Angleterre. Le périple est aussi complexe pour atteindre la source de rhyolite du New Hampshire même si, à vol d'oiseau, la distance – environ 110 km – est plus courte (fig. 6). Après avoir atteint le bassin de la rivière Kennebec, il faut trouver un portage qui rejoint la rivière Androscoggin que l'on doit alors remonter ou suivre jusqu'à la source lithique

près de la ville actuelle de Berlin (Boisvert 1998). Les autres sources possibles pour les témoins en chert se situent dans la région de Québec, près du lac Champlain ou encore le long de la rivière Hudson au sud d'Albany (fig. 6).

Il est encore trop tôt pour rattacher les occupants du site Cliche-Rancourt à un groupe particulier. Il importe toutefois de mentionner l'existence de plusieurs sites au Maine et au New Hampshire où ces deux matériaux, le chert rouge et la rhyolite du New Hampshire, se retrouvent ensemble, indiquant ainsi des déplacements est-ouest (Speiss *et al.* 1998 : 241; Spiess et Hedden 2000). La bande régionale qui a étendu son territoire d'exploitation jusqu'au Méganticois semble donc occuper le bassin de la rivière Kennebec en se fiant à sa position géographique située entre les deux matériaux lithiques trouvés au site Cliche-Rancourt. Ce groupe participait à un vaste réseau lithique couvrant plus de 300 km dans un axe est-ouest.

CONCLUSION

Après la découverte des deux fragments de pointe à cannelure et de l'éclat de cannelure qui se recolle avec l'un des fragments, le site Cliche-Rancourt devient le premier site en sol québécois à fournir des preuves irréfutables d'une occupation humaine remontant à plus de 10 000 ans. Ces pointes sont typiques de la période paléoindienne ancienne et elles peuvent être assignées à la phase intermédiaire par le style de la cannelure et par les données métriques observables. Il s'agit des premières pointes à cannelure trouvées au Québec et elles dateraient d'entre 10 500 et 10 200 années radiocarbone. Taillées dans un chert d'origine inconnue mais provenant probablement de la région de Munsungun, ces pointes sont associées à de nombreux outils servant à racler et à gratter ainsi qu'à un perçoir sur éclat de rhyolite du New Hampshire comparable à d'autres spécimens trouvés ailleurs sur des sites de cette même période.

L'espace occupé par ces premiers occupants est restreint à 30 m², et les prochaines interventions sur le terrain détermineront la nature des trois autres aires délimitées par la présence de témoins lithiques dont l'âge demeure inconnu, faute d'éléments diagnostiques sur le plan chronologique.

La seconde occupation associée à la taille intensive de bifaces en rhyolite dont la source est vraisemblablement celle du mont Kineo, plus récente, méritera aussi notre attention. La découverte d'éléments typologiques pourrait confirmer ou infirmer notre hypothèse voulant que ce groupe s'apparente au Paléoindien ancien terminal ou au Paléoindien récent.

Cet article constitue une première étape dans notre programme de recherche. Il était important de souligner la découverte de ces premiers vestiges du Paléoindien ancien au Québec et nous allons consacrer les trois prochaines années à poursuivre les fouilles sur ce site. L'un des objectifs sera de comprendre les différentes occupations qui se sont succédé sur cette terrasse séparant les lacs des Joncs et Mégantic d'un côté, et le lac aux Araignées de l'autre. Le site Cliche-Rancourt fait désormais partie de la petite histoire de la recherche archéologique au Québec. Il permet ainsi d'intégrer le Québec dans le débat concernant la conquête initiale du Nord-Est américain par des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire.

Notes

1. Ce texte écrit en anglais a été intégré au site Web du ministère de la Culture et des Communications du Québec grâce à l'effort de Pierre Desrosiers (Chapdelaine 2000).

2. Pour éviter toute confusion, nous avons opté dans ce texte pour la présentation uniforme de dates AA correspondant à des datations non corrigées en années radiocarbone. L'écart entre les dates radiocarbone et les dates corrigées en années sidérales est très important. Il est utile d'examiner le tableau dans l'article de Spiess et Newby (2002 : 30) illustrant les correspondances entre les dates AA et les dates AA corrigées. Les écarts sont très grands, et une date de 10 500 ans AA aurait un âge d'au moins 12 390 AA corrigé.

Remerciements

Plusieurs personnes et organismes ont collaboré au bon déroulement de ce projet. Je tiens d'abord à remercier le Département d'anthropologie de l'Université de Montréal pour son soutien inconditionnel à l'École de fouilles et à l'Université de Montréal pour son appui financier. La fouille n'aurait pas été possible sans le concours des propriétaires, Monsieur Jean Cliche et Madame Catherine Rancourt. Leur gentillesse, leur collaboration et leur générosité font qu'ils méritent nos plus sincères remerciements. Nous ne pouvons pas passer sous silence les appuis de nos partenaires locaux et nous tenons à remercier la Ville de Lac-Mégantic, la MRC du Granit et le Centre local de développement du Granit pour leur engagement à plusieurs chapitres, ce qui permet d'envisager une longue et fructueuse collaboration pour les années à venir. Nos remerciements s'adressent aussi à Mme Fabienne Bilodeau de la Direction des Affaires internationales du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour l'appui financier nécessaire à la réalisation d'une semaine de fouilles impliquant des volontaires américains, sous la direction du Dr Richard Boisvert, dans le cadre de l'entente Québec-New Hampshire. Notre gratitude va également à Madame Anne-Marie Balac de la Direction de Montréal du ministère de la Culture et des Communications, qui a su diriger les efforts de collaboration aux premiers stades de ce projet. Le succès de ce programme de recherche n'aurait pas été possible sans le concours soutenu et loyal de Pierre Corbeil ainsi que la participation active des valeureux stagiaires qui forment chaque année une équipe exceptionnelle par son dynamisme et son énergie. Finalement, je tiens à remercier Daniel Chevrier, Pierre Corbeil, Pierre Dumais, Gilles Rousseau et un lecteur anonyme pour leurs précieux commentaires, tout en demeurant le seul responsable des idées et opinions émises dans ce texte.

Ouvrages cités

- BENMOUYAL, José, 1987 : *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers 63, ministère des Affaires culturelles, Québec.
- BHIRY, Najat, 2003 : *Reconstitution paléoenvironnementale du site CeEv-5, arrondissement Laurentien, ville de Québec*. Rapport du Centre d'études nordiques de l'Université Laval soumis au ministère des Transports du Québec.
- BOISVERT, Richard, 1992 : « The Mount Jasper Lithic Source, Berlin, New Hampshire: National Register of Historic Places Nomination and Commentary ». *Archaeology of Eastern North America* 20 : 151-165.
- , 1998 : « The Israel River Complex: A Paleoindian Manifestation in Jefferson, New Hampshire ». *Archaeology of Eastern North America* 26 : 97-106.
- , 1999 : « Paleoindian Occupation of the White Mountains, New Hampshire ». *Géographie physique et Quaternaire* 53(1) : 159-174.
- BOISVERT, Richard, et Kathryn PUSEMAN, 2001 : « The Jefferson IV Site (27-CO-45), Jefferson, New Hampshire ». *Current Research in the Pleistocene* 18 : 8-10.
- BONNICHSEN, Robson, George L. JACOBSON, Ronald B. DAVIS et Harold W. BURNS, 1985 : « The environmental setting for human colonization of Northern New England and adjacent Canada in Late Pleistocene time », in H. W. BURNS, P. LaSalle et

- W. B. Thompson (dir.), *Late Pleistocene History of Northeastern New England and Adjacent Quebec*, p. 151-159. Special Paper 197, Geological Society of America, Boulder, Colorado.
- BURNS, Harold W., 1985 : « Changing models of deglaciation in Northern New England and adjacent Canada », in H. W. BURNS, P. LaSalle et W. B. Thompson (dir.), *Late Pleistocene History of Northeastern New England and Adjacent Quebec*, p. 135-138. Special Paper 197, Geological Society of America, Boulder, Colorado.
- CARTY, Frederick M., et Arthur SPIESS, 1992 : « The Neponset Paleoindian Site in Massachusetts ». *Archaeology of Eastern North America* 20 : 19-37.
- CHALIFOUX, Éric, 1999a : « Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXIX(3) : 77-93.
- , 1999b : « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment: A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Quebec ». *Northeast Anthropology* 57 : 69-79.
- CHAPDELAINE, Claude, 1985 : « Présentation, Sur les traces des premiers Québécois ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2) : 3-6.
- , 2000 : « Saint Lawrence Valley Prehistory – The Last 25 Years ». Communication présentée au colloque de l'Association canadienne d'archéologie, mai 2000, Ottawa. (Voir reproduction du texte et des illustrations sur www.mcc.gouv.qc.ca/pamu/champs/archeo/archisto/chapdelaine.htm).
- , 2002 : *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'École de fouilles d'août 2002*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- , 2003 : *Le Méganticois : la vingt-cinquième école de fouilles, juillet-août 2003*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- CHAPDELAINE, Claude (dir.), 1994 : *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec 22, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- CLERMONT, Norman, 2001 : *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'École de fouilles d'août 2001*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- DELLER, Brian D., et Christopher J. ELLIS, 1992 : *Theford II, A Paleo-Indian Site in the Ausable River watershed of Southwestern Ontario*. Memoir 24, Museum of Anthropology, University of Michigan, Ann Arbor.
- DUMAIS, Pierre, 2000 : « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Quebec ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 81-112.
- DUMAIS, Pierre, et Gilles ROUSSEAU, 2002 : « De limon et de sable, une occupation paléindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII(3) : 55-75.
- ELLIS, Christopher J., 2002 : « Les assemblages archéologiques du Palé Indien dans le sud de l'Ontario ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII(3) : 7-26.
- ELLIS, Christopher J., et Brian D. DELLER, 2000 : *An Early Paleo-Indian Site Near Parkhill, Ontario*. Mercury Series, Paper 159, Canadian Museum of Civilization, Hull.
- ETHNOSCOPI, 1995 : *Programme de recherche sur l'occupation paléindienne dans la M.R.C. du Granit : étude de potentiel et inventaire archéologiques*. Entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Granit, rapport préliminaire.
- GRAILLON, Éric, 1997 : *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt*, vol. 3 : *Le lac aux Araignées*. CRAAE, East Angus.
- , 1998a : *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt*, vol. 4 : *Décharge du lac des Joncs*. CRAAE, East Angus.
- , 1998b : *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt*, vol. 5 : *Lac des Joncs*. CRAAE, East Angus.

- , 2001 : *Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt*, vol. 7 : *Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs Mégantic, des Jones et aux Araignées*. CRAAE, East Angus.
- GRAMLY, R. Michael, 1982 : « The Vail Site: A Paleo-Indian Encampment in Maine ». *Bulletin of the Buffalo Society of the Natural Sciences* 30. Buffalo, New York.
- , 1984 : « Mount Jasper: A Direct-Access Lithic Source Area in the White Mountains of New Hampshire », in J. E. Ericson et B. A. Purdy (dir.), *Prehistoric Quarries and Lithic Production*, p. 11-21. Cambridge University Press, Cambridge.
- , 1985 : « Recherches archéologiques au site palé Indien de Vail, dans le nord-ouest du Maine, 1980-1983 ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2) : 57-117.
- , 1988 : *The Adkins Site: A Paleo-Indian Habitation and Associated Stone Structure*. Persimmon Press Monographs in Archaeology, Buffalo, New York.
- GRIMES, John R., 1979 : « A New Look at Bull Brook ». *Anthropology* 3(1-2) : 109-130.
- HAYNES, Gary, 2002 : *The Early Settlement of North America. The Clovis Era*. Cambridge University Press, New York.
- HENRIKSEN, Georg, 1973 : *Hunters in the Barrens: The Naskapi on the Edge of the White Man's World*. Social and Economic Studies 12, Memorial University, Newfoundland.
- LAMOTHE, Michel, 1994 : « Apport de la luminescence optique dans la datation du site Plano de Rimouski », in Claude Chapdelaine (dir.), *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*, p. 113-124. *Paléo-Québec* 22, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- LAROCQUE, Armand, Hugh Q. J. GWYN et André POULIN, 1983 : « Développement des lacs proglaciaires et déglaciation des hauts bassins des rivières au Saumon et Chaudière, sud du Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 37(1) : 93-105.
- MacDONALD, George F., 1968 : *Debert: A Paleo-Indian Site in Central Nova Scotia*. Anthropology Papers 16, National Museum of Canada, Ottawa.
- MAILHOT, José, 1993 : *Au pays des Innus, les gens de Sheshatshit*. Signes des Amériques 9, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- MOTT, R. J., 1977 : « Late Pleistocene and Holocene Palynology in Southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 31(1-2) : 139-149.
- , 1981 : « Palynology of Southeastern Québec ». Appendix 4, in W. W. Shilts, *Surficial Geology of the Lake Megantic Area, Québec*. Commission géologique du Canada, Mémoire 397, p. 99-102. Ottawa.
- PAINCHAUD, Alain, 1993 : *Paléogéographie de la Pointe de Québec (Place Royale)*. Les Publications du Québec, Québec.
- PARENT, Michel, et Serge OCCHIETTI, 1999 : « Late Wisconsinian deglaciation and glacial developments in the Appalachians of southeastern Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* 53(1) : 117-135.
- PARENT, Michel, Jean-Marie DUBOIS, Pierre BAIL, Armand LAROCQUE et Gérard LAROCQUE, 1985 : « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans AA ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2) : 17-37.
- PETERSEN, James B., Robert N. BARTONE et Belinda J. COX, 2000 : « The Varney Farm Site and the Late Paleoindian Period in Northeastern North America ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 113-140.
- PINTAL, Jean-Yves, 2002 : « De la nature des occupations paléo-indiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII(3) : 41-54.
- POLLOCK, Stephen, Nathan D. HAMILTON et Robson BONNICHSEN, 1999 : « Chert from the Munsungun Lake Formation (Maine) in Paleoamerican Archaeological Sites in Northeastern North America: Recognition of its Occurrence and Distribution ». *Journal of Archaeological Science* 26 : 269-293.
- RICHARD, Pierre J. H., 1977 : *Histoire post-wisconsinienne de la végétation du Québec méridional par l'analyse pollinique*. Service de la recherche, Direction générale des forêts, ministère des Terres et Forêts du Québec.
- , 1985 : « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans AA, l'habitabilité dans un milieu changeant ». *Recherches amérindiennes au Québec* XV(1-2) : 39-56.
- RIDGE, John C., 2003 : « The Last Deglaciation of the Northeastern United-States: A Combined Varve, Paleomagnetic, and Calibrated ¹⁴C Chronology », in David L. Cremens et John P. Hart (dir.), *Geoarchaeology of Landscapes in the Glaciated Northeast*, p. 15-45. New York State Bulletin 497, Albany, New York.
- RITCHIE, William A., 1957 : *Traces of Early Man in the Northeast*. Bulletin 358, New York State Museum, Albany.
- , 1953 : « A probable paleo-Indian site in Vermont ». *American Antiquity* XVIII(3) : 249-258.
- SHILTS, W. W., 1981 : *Surficial Geology of the Lake Megantic Area, Québec*. Commission géologique du Canada, Mémoire 397, Ottawa.
- SNOW, Dean R., 1980 : *The Archaeology of New England*. Academic Press, New York.
- SPIESS, Arthur, et Mark HEDDEN, 2000 : « Avon: A Small Paleoindian site in the western Maine Foothills ». *Archaeology of Eastern North America* 28 : 63-79.
- SPIESS, Arthur, et Paige NEWBY, 2002 : « La séquence et l'adaptation paléindiennes en Nouvelle-Angleterre et dans les Maritimes ». *Recherches amérindiennes au Québec* XXXII(3) : 27-39.
- SPIESS, Arthur, et Deborah WILSON, 1987 : *Michaud, A Paleoindian site in the New England-Maritimes Region*. Occasional Publications in Maine Archaeology 6, Augusta.
- SPIESS, Arthur, Deborah WILSON et James BRADLEY, 1998 : « Paleoindian Occupation in the New England-Maritimes Region: Beyond Cultural Ecology ». *Archaeology of Eastern North America* 26 : 201-264.
- STORCK, Peter L., 1997 : *The Fisher Site, Archaeological, Geological and Paleobotanical Studies at an Early Paleo-Indian Site in Southern Ontario, Canada*. Mémoire 30, Museum of Anthropology, University of Michigan, Ann Arbor.
- TAILLON-PELLERIN, Alexandra, 2003 : *Rapport d'activités archéologiques dans le cadre de l'entente Québec-New Hampshire, 26 juillet au 1^{er} août 2003*. Rapport soumis à la Direction des affaires internationales, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal.
- WRIGHT, James V., 1979 : *Quebec Prehistory*. National Museum of Canada, Ottawa.